

# GUIDE DE L'ALTERNANCE 2020

## RÉUSSIR SA FORMATION EN ALTERNANCE

**Les formations diplômantes**  
**Les expériences en entreprise**  
**Les candidatures et contacts**

**NOS CONSEILS  
PRATIQUES**



En 2019, suite à la réforme de l'apprentissage, l'alternance qui avait déjà le vent en poupe, a encore progressé de 16 % avec 50 000 apprentis supplémentaires en contrat. La formation en alternance rencontre de plus en plus de succès dans l'enseignement supérieur ; tous les indicateurs montrent que l'apprentissage permet une meilleure insertion dans la vie active. On le constate en France et les résultats concernant le taux d'emploi des jeunes diplômés dans les pays qui avaient déjà bien développé ce type de formation, sont également très révélateurs.

Au-delà des conséquences que la crise économique liée au Covid-19 va avoir sur l'emploi, pour limiter les répercussions sur les contrats en alternance, le gouvernement a mis en place des mesures pour relancer l'apprentissage, ainsi que le décrit Elisabeth BORNE, la nouvelle Ministre de l'Emploi, du Travail et de l'Insertion.

Tout au long de ce guide, vous allez ainsi découvrir comment fonctionne la formation en alternance aujourd'hui, et quelles sont les nouvelles mesures qui vont la rendre encore plus accessible, avec cette année, la possibilité de signer un contrat avec un employeur jusqu'au 28 février 2021.

Faire ses premiers pas dans le monde du travail tout en poursuivant ses études, bénéficier d'une formation rémunérée dont le coût est pris en charge par l'employeur ... la formation en alternance a de quoi séduire. Ce choix d'études n'est cependant pas sans contraintes. Il n'est pas toujours facile de gérer son temps entre travail et scolarité, les vacances sont raccourcies, les alternants doivent passer les mêmes examens que les étudiants en formation initiale alors que le temps de cours est bien moindre.

C'est tout cela aussi qui fait la richesse et la valeur de ce type de formation. Les enseignements théoriques sont tout de suite mis en pratique ce qui permet de consolider les acquis ; l'organisation du monde du travail, ses codes, ne sont plus à découvrir pour les alternants. Les recruteurs ne s'y trompent pas : ils savent qu'ils ont beaucoup à gagner en recrutant des candidats qui ont été ainsi formés.

## Les Éditions du Club

### Les Éditions du Club

Education – Enseignants – Étudiants – Parents

Directrice des éditions et de la rédaction : Annick DOMENICHINI Tél. : 01 55 42 80 81.  
annick.domenichini@clubetudiant.com - 11 rue Serpente 75006 PARIS.

Avec l'aimable participation de Flavie CHOLLET-GARNIER.

Chef de publicité : François-Henri REVOL- francoishenri.revol@clubetudiant.com  
Tél. : 04 72 76 70 00.

Graphisme – mise en page – fabrication : Nadia SALAMACHA et Stéphanie SOMMER.  
Guide imprimé et façonné en France.

Publication : Les Éditions du Club SARL - RCS : B333.774.743 (capital 7622,45 €) - 20 rue Bancel 69007 Lyon

#### Guides lycéens



#### Guides étudiants



#### Guides rectorats



# SOMMAIRE

Quiz : Êtes-vous fait pour l'alternance ? .....	5
Résultats du Quiz .....	6

## CHAPITRE 1

### LES FORMATIONS EN ALTERNANCE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

1 Vœux d'alternance sur Parcoursup .....	8
2 Formations courtes : BTS et DUT .....	9
3 Licences professionnelles et masters universitaires .....	12
4 Écoles spécialisées et grandes écoles .....	14

## CHAPITRE 2

### LES DIFFÉRENTS TYPES DE CONTRATS

1 Contrat d'apprentissage .....	20
2 Contrat de professionnalisation .....	23
3 Formation alternée et mobilité internationale .....	24

## CHAPITRE 3

### L'ACTUALITÉ DE L'ALTERNANCE

1 Plan de relance de l'apprentissage .....	28
2 Panorama des secteurs qui recrutent .....	30
3 Insertion professionnelle après une formation en alternance .....	36

## CHAPITRE 4

### UNE CANDIDATURE EFFICACE

1 La préparation de votre dossier de candidature .....	40
2 Les offres proposées par votre établissement .....	44
3 Les autres pistes : internet et les salons .....	45
4 L'entretien d'embauche .....	47

## INTERVIEW

### ELISABETH BORNE, MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

**Le nombre de contrats en alternance avait progressé de façon significative depuis 2018. Pour pallier les effets de la crise sanitaire, le Gouvernement a mis en place un plan de relance de l'apprentissage. Pensez-vous que cela permettra de maintenir le nombre de contrats signés ?**

Le plan « 1 jeune, 1 solution » contient trois dispositifs spécifiques qui ont pour but de favoriser le recrutement en alternance (apprentissage et contrats de professionnalisation) : une prime pour les employeurs qui recrutent des personnes en contrat d'apprentissage ; une prime également pour les employeurs qui recrutent des jeunes de moins de 30 ans en contrat de professionnalisation et la prolongation de l'accueil des jeunes en CFA de 3 à 6 mois, afin de leur donner plus de temps pour trouver un employeur et de leur offrir un véritable accompagnement jusqu'à la signature d'un contrat d'apprentissage.

Ces mesures ont été bien accueillies par les CFA et par les entreprises qui nous ont fait part de leur souhait de recruter des alternants malgré la crise que nous traversons. Les premières remontées des CFA sont encourageantes. Leur taux de remplissage est de 82 % en septembre. Nous pouvons donc espérer pour 2020 le maintien du nombre de contrats signés en 2019.

Nous avons dans ce quinquennat travaillé à la réhabilitation de ce modèle de l'alternance. Personnellement, je suis convaincue que l'apprentissage est une voie d'excellence qui permet à des jeunes de découvrir des métiers dont ils n'avaient pas forcément entendu parler, de se former et, pour la majorité, de se faire embaucher par l'entreprise qui les a accueillis.



**Une aide exceptionnelle va être versée aux entreprises qui recruteront un apprenti. Comment est-ce que cela va s'articuler ; est-ce que tous les employeurs pourront en bénéficier ?**

Cette aide exceptionnelle est accordée pour les contrats d'apprentissage conclus entre le 1<sup>er</sup> juillet 2020 et le 28 février 2021 par des entreprises du secteur privé ou public industriel et commercial, ou même des associations.

Elle est versée sans condition aux entreprises de moins de 250 salariés. En revanche, nous sommes plus exigeants avec les entreprises de plus de 250 salariés qui doivent s'engager à atteindre 5 % de contrats favorisant l'insertion professionnelle au 31 décembre 2021 ou alors à avoir au moins 3 % d'alternants dans leurs effectifs au 31 décembre 2021 et avoir connu une progression de 10 % d'alternants par rapport à l'année précédente.

Pour les contrats éligibles à l'aide unique, l'aide exceptionnelle vient en substitution de cette aide pour la 1<sup>ère</sup> année d'exécution du contrat. L'aide à l'apprentissage n'est pas cumulable avec l'aide à l'embauche de 4 000 euros des jeunes de moins de 26 ans qui est une autre mesure du plan « 1 jeune, 1 solution ».

**Il a été indiqué que chaque jeune ayant émis un vœu de formation en alternance sur Parcoursup, devait se voir proposé au moins une offre d'emploi en apprentissage dans sa région. Concrètement, comment cela a-t-il pu être mis en œuvre ? Est-ce qu'il n'y a pas des secteurs pour lesquels cela a été compliqué ?**

Avec le plan jeunes, nous ne voulons laisser aucun jeune sur le bord de la route. Tous ceux qui ont formulé un vœu de formation en alternance sur les plateformes d'affectation Affelnet et Parcoursup sont accompagnés en vue de concrétiser ce souhait. Le ministère du Travail collabore, depuis le mois d'août, avec les opérateurs de compétences (Pôle emploi, les chambres consulaires, les missions locales, les collectivités locales et les branches professionnelles) pour que les places disponibles en CFA soient pourvues et permettre ainsi aux jeunes qui souhaitent s'engager dans cette voie, de trouver une solution de formation et un employeur rapidement.

Le Gouvernement est particulièrement attentif à l'évolution des recrutements en formation dans des secteurs où des difficultés de recrutement ont été rencontrées en raison de la crise sanitaire (l'hôtellerie, la restauration, l'industrie, la mécanique, le commerce, la distribution, les métiers du BTP et ceux de l'artisanat).

**Les jeunes démarrant une formation à la rentrée 2020 disposent d'un délai de six mois pour trouver un employeur. Quelles adaptations cela suppose ?**

Le plan de relance a étendu temporairement le délai qui était initialement de 3 mois à 6 mois. Nous voulons ainsi laisser plus de temps aux jeunes pour trouver un employeur. En période de crise, nous devons faire preuve de souplesse. Les CFA assureront la prise en charge financière, que le jeune signe un contrat d'apprentissage ou non. Cette prolongation permet de laisser plus de temps aux CFA pour accompagner les jeunes vers la conclusion d'un contrat d'apprentissage.

Nous ne voulons pas que la crise freine la dynamique exceptionnelle que nous avons enregistré en 2019 (+16 % d'apprentis). C'est l'objectif des primes et de la prolongation du délai pour trouver un employeur. Nous mettons tout en place pour que le nombre d'apprentis en 2020 soit à la hauteur de l'an dernier.

## QUIZ : ÊTES-VOUS FAIT POUR L'ALTERNANCE ?

### 1 Vous souhaitez opter pour l'alternance parce que ...

- A – vous pourrez tester si vous êtes fait pour le métier qui vous tente.
- B – vous allez acquérir une expérience professionnelle.
- C – vous allez percevoir un salaire.

### 2 Pour vous le rythme de l'alternance :

- A – vous allez le choisir et pourrez passer plus de temps en entreprise si c'est intéressant.
- B – c'est plus tranquille qu'un rythme scolaire car on a moins de dossiers à rendre.
- C – c'est très soutenu, il faudra être bien organisé.

### 3 Selon vous, qu'est-ce qui incite les entreprises à recruter des alternants ?

- A – c'est de la main d'œuvre pas chère.
- B – c'est l'occasion de trouver des candidats disponibles à mi-temps.
- C – c'est un moyen de former des jeunes qui auront acquis des compétences professionnelles et seront opérationnels dès l'obtention de leur diplôme.

### 4 Quel type de contrat faut-il choisir quand on démarre une première formation en alternance ?

- A – un contrat d'apprentissage.
- B – un contrat de professionnalisation.
- C – on ne choisit pas ; cela est déterminé conjointement par l'établissement et l'entreprise.

### 5 Ce qui peut me faire hésiter à opter pour l'alternance

- A – je disposerai de moins de temps pour préparer mon examen.
- B – j'aurai un emploi du temps plus chargé.
- C – je ne pourrai pas revenir à une formation initiale si je le souhaite.

### 6 Avec l'entreprise qui m'accueillera en alternance

- A – j'aurai une convention de stage et je pourrai changer d'employeur dans le courant de l'année pour diversifier mes expériences.
- B – j'aurai un CDD spécifique et je suis engagé pour toute la période de l'alternance.
- C – c'est l'école qui aura une convention avec mon employeur. Moi, je n'ai pas de lien juridique spécifique avec lui.

### 7 D'un point de vue financier, l'alternance permet

- A – de percevoir une rémunération qui dépend du type de diplôme préparé.
- B – de bénéficier d'une formation dont le coût est pris en charge par l'entreprise.
- C – de percevoir un salaire lié à mon âge et bénéficier d'une formation payée par mon employeur.

### 8 Pour trouver une entreprise d'accueil en alternance, il faut :

- A – envoyer un maximum de candidatures, plus d'une centaine. Avec une lettre type, c'est facile.
- B – savoir attendre. L'établissement dans lequel je suis inscrit s'en occupe pour moi.
- C – bien cibler ses candidatures, se renseigner sur les entreprises et démarrer sa recherche le plus tôt possible.

## RÉSULTATS DU QUIZ

	VERT	ORANGE	ROUGE
1	B	A	A
2	C	B	A
3	C	B	A
4	C	A	B
5	B	A	C
6	B	A	C
7	C	B	A
8	C	A	B
TOTAL			

### **Vous avez une majorité de vert**

La formation en alternance n'a pratiquement plus de secrets pour vous et vous souhaitez tirer profit des atouts qu'elle offre. Vous êtes conscient qu'elle nécessite un bon sens de l'organisation pour concilier vie scolaire et vie professionnelle, mais vous savez aussi qu'il y a une solide expérience à la clé à gagner et cela fera la différence lorsque vous arriverez sur le marché de l'emploi. Peut-être n'avez-vous pas encore défini dans quel établissement vous allez la préparer ? Continuez à recueillir toutes les données utiles pour finaliser votre choix.

### **Vous avez une majorité de orange**

Vous avez bien compris quels sont les enjeux de l'apprentissage mais vous avez encore besoin de vous informer. Lisez bien ce guide, déplacez-vous sur les salons étudiants et salons professionnels afin de rencontrer des enseignants, des élèves en alternance et des recruteurs. Vous pourrez ainsi bien cibler la formation choisie et postuler auprès d'entreprises habituées à accueillir des alternants, et organisées pour bien les intégrer.

### **Vous avez une majorité de rouge**

Etes-vous certain d'avoir bien compris en quoi consiste l'alternance, et quelles sont les priorités à gérer pour réussir une formation en apprentissage ? Certes vous allez avoir l'occasion de valider votre choix d'orientation professionnel, mais vous ne serez pas un « touriste » de passage dans l'entreprise. Vous avez un véritable contrat avec elle. Vous allez percevoir un salaire proportionnel à votre âge, mais ce n'est pas la finalité principale de ce type de formation. Il faut avant tout avoir envie de mettre en pratique les connaissances acquises. Mûrissez bien votre projet avant de vous lancer.



# 01 - LES FORMATIONS EN ALTERNANCE

La formation en alternance permet d'acquérir des connaissances immédiatement mises en pratique en entreprise ce qui augmente de façon significative l'employabilité. Les étudiants du supérieur représentent désormais 40 % des effectifs d'apprentis. Vous avez décidé de vous tourner vers ce type de cursus ? Nous allons vous donner quelques clés pour faire votre choix.

Vœux d'alternance sur Parcoursup

Formations courtes : BTS et DUT

Licences professionnelles et masters universitaires

Grandes écoles et écoles spécialisées

# 01 VŒUX D'ALTERNANCE SUR PARCOURSUP

Parmi les formations en alternance, seules celles en apprentissage sont gérées sur Parcoursup. Les contrats de professionnalisation ne sont pas sur la plateforme.

## ÉTAPE PAR ÉTAPE

- Pour trouver les formations en apprentissage susceptibles de vous intéresser, consultez d'abord **la carte interactive des formations** et cochez « Formations en apprentissage » dans le volet permettant de chercher des formations à l'aide de filtres.
- **Il est possible en 2020 de formuler 10 vœux** en apprentissage dans différentes académies, en plus des 10 autres vœux sous statut étudiant (assortis de 10 sous-vœux pour les BTS et DUT, formations sélectives regroupées par spécialité au niveau national).
- Les **vœux** doivent être **confirmés dans les délais requis** pour être pris en compte, comme pour les autres formations.
- **Les réponses possibles sur la plateforme** : « refusé par la formation en apprentissage » ou « retenu sous réserve de signature d'un contrat en apprentissage ».
- **Le calendrier** : en 2020, les vœux devaient être saisis pour le 12/03 puis confirmés pour le 02/04. Certaines

formations restent accessibles plus tard, voir même jusqu'en septembre (consultez les dates limites d'inscription dans les fiches détaillées). Les années précédentes, les apprentis disposaient d'un délai de trois mois à partir de la rentrée pour trouver un employeur.

### SPÉCIFICITÉ POUR 2020/2021

Dans le cadre du plan de relance de l'apprentissage mis en place suite à la crise sanitaire, il a été défini que les alternants bénéficieront d'un délai de 6 mois après la rentrée, soit jusqu'au 28/02/2021, pour signer un contrat avec une entreprise. La formation pourra être démarrée dès le début de l'année, sans aucun coût pour l'étudiant.

### À SAVOIR !

En cas d'une réponse négative d'un établissement alors que vous avez signé un contrat avec une entreprise, le CFA est tenu de vous accepter dans la formation demandée s'il lui reste des places.

# 02 FORMATIONS COURTES : BTS ET DUT

Beaucoup de lycéens se tournent vers ces formations qui permettent d'obtenir un diplôme, qui selon le choix fait au bout de deux ans, offre la possibilité de poursuivre des études ou intégrer le monde du travail. L'alternance est particulièrement adaptée à ces deux cursus.

## PANORAMA

491 000 jeunes étaient en contrat d'apprentissage en décembre 2019, ce qui représente une progression de 16 % par rapport à l'année précédente. C'était la première fois que l'on observait ainsi une croissance à deux chiffres. Cette progression se retrouve dans toutes les régions ; elle a été particulièrement dynamique en Auvergne-Rhône-Alpes (+23,8 %) et en Occitanie (+ 21,6 %).

Cette croissance a été possible grâce à l'effort conjugué des régions et du gouvernement qui a donné une impulsion en 2018 avec la réforme de l'apprentissage. De nombreux projets de création de CFA ont émergé : 554 dont 200 déjà réalisés en 2019.

## LE BTS EN ALTERNANCE

En 2017, nous observons que les embauches d'apprentis de niveau Bac +2 et au-delà correspondaient principalement à des contrats signés dans les secteurs de l'industrie et du tertiaire, mais stagnaient dans le BTP. Comme l'indiquait l'étude « repères et références statistiques 2017 » du Ministère de l'Éducation Nationale (source MEN-MESRI-DEPP), le nombre d'apprentis s'établissait pour l'année précédente, à 405 200, parmi lesquels on trouvait plus d'un tiers des apprentis dans l'enseignement supérieur, dont 42 % en BTS.

Le BTS demeure le diplôme Post-Bac le plus préparé en alternance. Il représente une poursuite d'études naturelle pour les jeunes issus d'un Bac professionnel qui aspirent à intégrer au plus vite le monde de l'entreprise. Il reste une voie souvent choisie par les titulaires d'un Bac technologique qui ont déjà une spécialité.

## COMMENT CHOISIR UN ÉTABLISSEMENT POUR PRÉPARER UN BTS EN ALTERNANCE ?

Les BTS existent dans plus de 100 spécialités différentes, ce qui donne la possibilité à chacun de trouver son bonheur. Il ne faut cependant pas piocher au hasard pour tester des métiers, car vous allez vous engager dans la durée avec un vrai contrat de travail. Mieux vaut avoir muri son projet avant, en échangeant le plus possible avec des professionnels du secteur choisi, parmi les connaissances de vos parents par exemple, avec vos professeurs si vous êtes déjà dans l'enseignement technique ou professionnel, et en vous rendant sur les salons professionnels.

Les BTS en alternance peuvent se préparer dans des lycées publics ou privés. Dans le second cas, la scolarité est payante : son prix est en moyenne de 2 000 à 5 000 € (établissement sous contrat ou non), mais son coût sera financé par l'entreprise qui vous accueillera.

Le mode de sélection est proche de celui d'un BTS en formation initiale. Dans de nombreux cas vous passerez par le portail Parcoursup. Au delà de l'examen de vos notes, vous devrez rédiger un projet de formation motivé et un CV. Les établissements ont tout intérêt à ce que les élèves inscrits trouvent une entreprise d'accueil. Les recruteurs ont tendance à privilégier ceux d'entre vous qui ont une première expérience sous forme de stages ou de jobs étudiants car ils sont présumés adaptables plus rapidement.

Renseignez-vous bien sur les écoles avant de valider votre choix, car une fois inscrit, vous devrez rechercher une entreprise d'accueil.

## DEUX CRITÈRES SONT À RETENIR

- **Le pourcentage de réussite au BTS choisi, dans l'établissement** : Les chiffres sont publiés chaque année, donc faciles à obtenir sur internet. Ce pourcentage est lié à la qualité de l'enseignement académique. Un bon dossier (notes, appréciations) augmente les chances de sélection au sein de l'établissement de votre choix. Vous pouvez consulter les résultats sur [www.letudiant.fr/etudes/btsdut/classement-2020-des-meilleurs-bts-par-academie.html](http://www.letudiant.fr/etudes/btsdut/classement-2020-des-meilleurs-bts-par-academie.html)

- En 2019, le taux de réussite moyen au BTS (formation initiale + alternance) a été de 75 %. En apprentissage, le taux de succès au BTS est désormais meilleur que celui enregistré par la voie classique (près de 76 %), mais tout dépend des filières ... et des établissements. Selon les filières, les résultats peuvent énormément varier. On constate une corrélation directe entre le degré de sélection à l'entrée, et les résultats, mais beaucoup d'autres facteurs interviennent.

### Succès au BTS selon le mode de formation

Modalités d'enseignement	Présents	Admis
Total scolaires (STS)	111.376	89.116
Public	74.324	59.687
Privé sous contrat	26.062	22.255
Privé hors contrat	10.990	7174
Apprentissage	<b>33.403</b>	<b>25.370</b>
Formation continue	26.010	18.612
Enseignement à distance	4385	1761
Individuels	9760	3823
<b>Total BTS</b>	<b>184.934</b>	<b>138.682</b>

Source : Note flash du SIES (Ministère de l'Enseignement Supérieur) du 11/06/2020

- **Les relations avec les entreprises** : certains établissements ont un réseau d'anciens et un service de relations entreprises particulièrement dynamiques ; dans d'autres cas, vous serez livré à vous-même. Essayez de savoir depuis quand le BTS que vous avez choisi est préparé dans l'établissement, s'il y a un réseau d'anciens élèves, combien de personnes sont employées aux relations-entreprises. Vous pourrez rencontrer sur les salons étudiants des élèves de l'école qui devraient être en mesure de vous fournir un certain nombre d'informations à ce sujet.

### QUEL SERA LE RYTHME DE L'ALTERNANCE ?

Le BTS s'effectue en 2 ans. Vos cours seront dispensés par des professeurs de filières générales et techniques mais aussi par des

intervenants issus du monde de l'entreprise.

Le rythme le plus fréquent en alternance pour le BTS est de 2 jours en formation et 3 jours en entreprise. Cela suppose de se réadapter en permanence. C'est une gymnastique un peu ardue au début qui requiert une vraie souplesse, mais aussi et surtout une bonne organisation.

Si vous avez le choix entre plusieurs entreprises d'accueil, informez-vous bien sur vos missions et le rythme de travail. Comment serez-vous informé de ce qui se passe les jours où vous n'êtes pas là ? Travaillerez-vous en binôme ? Si après avoir passé 2 jours à l'école vous arrivez en entreprise le mercredi, ce sera compliqué si votre tuteur n'est jamais présent ce jour-là, or les 4/5<sup>ème</sup> avec un jour « off » le mercredi sont de plus en plus répandus en entreprise.

Le rythme de l'alternance peut aussi être d'une semaine en centre de formation, une semaine dans la société (voire une alternance par tranches de deux semaines consécutives).

Plus vous avancerez dans votre cursus, plus les périodes en formation puis chez l'employeur seront longues.

Il faut également avoir à l'esprit la nécessité de fournir un travail assidu et régulier. Vous avez l'impression d'avoir entendu cela pour toutes les formations ? C'est sans doute vrai, mais l'examen du diplôme national que vous passerez au bout des deux ans est le même que pour les élèves en formation initiale. Or vous n'aurez ni les vacances ni les « temps libres » d'une vie d'étudiant pour réviser. Aucun point du programme ne peut donc être laissé de côté avec l'espoir de revenir dessus plus tard.

### LE DUT EN ALTERNANCE

Le nombre d'élèves préparant un DUT en alternance, et notamment par la voie de l'apprentissage a progressé de 9,6 % en 2018. Le fonctionnement du DUT en alternance est

très proche de celui du BTS. La différence réside essentiellement, tout comme en formation initiale, dans la sélection des élèves en amont, et le mode d'obtention du diplôme à l'issue du cursus : plus de contrôle continu en IUT, un examen final en BTS.

Le rapport d'activité 2018/2019 publié par l'ADIUT (Assemblée des Directeurs d'IUT) révèle que 21 % des étudiants inscrits en IUT relèvent de la FCA (Formation continue et alternance) soit 31 500 étudiants.

Les diplômés qui ont bénéficié de la signature d'un contrat salarié pendant leur formation de DUT, visent davantage l'insertion professionnelle : c'est le cas de 24 % d'entre eux contre 10 % seulement des élèves qui étaient en formation initiale classique. Ce chiffre montre cependant qu'aujourd'hui, ils poursuivent majoritairement leurs études. La licence professionnelle est particulièrement prisée par les diplômés alternants.

### QUELQUES CHIFFRES :

- 45 % des titulaires d'un DUT en alternance ont poursuivi en licence professionnelle, 21 % en écoles d'ingénieur, et 13 % seulement en L3 « classique ».
- Lors de leur insertion professionnelle, 79 % des anciens alternants obtiennent un emploi à durée indéterminée, contre 66 % des étudiants ayant suivi une formation initiale classique.

*Étude de 2014/2015 : concernant l'insertion dans le monde du travail, l'alternance influe sur la qualité de l'emploi. En 2014, le taux d'insertion immédiate après l'obtention du diplôme avoisine les 89 % pour les DUT alternants alors qu'il est de 82 % pour les diplômés ayant suivi leur cursus en formation initiale classique.*



# 03 LICENCES PROFESSIONNELLES ET MASTERS UNIVERSITAIRES

Les universités sont désormais de plus en plus nombreuses à proposer des formations en alternance, afin de favoriser l'insertion professionnelle de leurs étudiants. Cela peut se mettre en place le plus souvent à partir de la L3.

## LA PRÉPARATION À LA LICENCE PROFESSIONNELLE

Elle dure un an, après obtention d'un diplôme de niveau Bac + 2 dans la même spécialité (DUT, BTS, L2, ou licence générale). Elle comporte 450 heures de cours, travaux dirigés ou travaux pratiques ainsi qu'un stage en entreprise de 12 à 16 semaines.

Les programmes de ces licences sont définis avec la participation des professionnels pour garantir une employabilité immédiate et un potentiel d'évolution. Il existe 176 licences professionnelles proposées à l'université ; pratiquement tous les secteurs d'activité sont couverts.

De manière générale, à l'université, les étudiants ayant choisi l'alternance, disposent au total de six mois (3 mois avant et 3 mois après le début des cours) pour trouver une entreprise qui les accueillera et prendra en charge le coût de la formation. Cela a été étendu à 6 mois après la rentrée pour l'année 2020/2021, mais il n'est pas encore défini si cette mesure sera pérennisée ou pas pour l'année suivante. En cas d'échec dans la recherche d'un employeur, il est possible de revenir à une formation à plein temps à l'université.

## UNE ORGANISATION COMPLEXE

Au sein de l'université, trois personnes sont en charge du bon déroulement de l'alternance :

- le responsable des relations entreprises, qui s'occupe principalement des contrats et du suivi de la présence des étudiants ;
- le directeur de la formation ;
- le tuteur pédagogique, qui suit l'étudiant tout au long de son parcours en alternance.

### À SAVOIR !

À partir de la rentrée 2021, il sera possible d'intégrer certaines licences professionnelles après le Bac ou si vous avez validé 90 à 120 crédits ECTS en 1<sup>er</sup> cycle. Les modalités et programmes sont en cours de définition.

Si l'étudiant, dans l'entreprise, est essentiellement en relation avec son maître d'apprentissage (appelé parfois « tuteur de l'entreprise »), il peut aussi être en contact avec le responsable alternance au sein du département R.H. qui s'occupe des aspects administratifs de l'alternance et avoir, selon les entreprises, un tuteur professionnel placé à un échelon plus élevé dans la hiérarchie.

Les universités qui développent leur offre de formation en alternance peuvent avoir choisi l'une ou l'autre des solutions suivantes :

- soit l'université constitue elle-même son propre centre de formation d'apprentis (CFA) ou un CFA SUP en accord avec d'autres établissements d'enseignement supérieur (gestion pédagogique directe) et elle assume la responsabilité juridique, administrative et financière de l'apprentissage ;
- soit l'université assure une délégation pédagogique en liaison avec un CFA extérieur (gestion pédagogique indirecte).

En dernière hypothèse, si l'université privilégie une formule plus économique sans vouloir d'engagement à long terme (expérimentation pédagogique), elle conserve le droit de signer une convention avec un CFA décisionnel. Cela convient pour des actions de formation ponctuelles ou restreintes, car le CFA confie à l'université une prestation en sous-traitance.

## UNE FILIÈRE SPÉCIFIQUE

Les IAE (Instituts d'Administration des Entreprises), encore appelées Écoles Universitaires de Management sont également très tournés vers l'alternance. Ce sont des formations bien appréciées des employeurs, mais très sélectives à l'entrée.

Se présentant comme expert des formations en management, le réseau des IAE propose plus de 1000 formations dans 14 domaines de la gestion et du management. Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant ces formations sur [www.iae-france.fr](http://www.iae-france.fr)

Attention, même si les IAE sont intégrés aux universités, les dates d'inscription diffèrent de celles des autres formations. Voici un exemple de sélection pour une entrée en M1 :

- la qualité du dossier de candidature : fournir une lettre de motivation et un CV, ainsi que des lettres de recommandation de professeurs ou d'employeurs ;
- les résultats obtenus à un test d'aptitude à la gestion : TAGE-MAGE, IAE Score message ou GMAT ;
- les résultats obtenus à un test de maîtrise de l'anglais : TOEFL IBT ou TOEIC ;
- la performance à l'entretien de motivation de 20 à 40 minutes.

### RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE CHAQUE UNIVERSITÉ AFIN DE CONNAÎTRE :

- les diplômes préparés en alternance et le nombre d'étudiants accueillis pour chacun ;
- la procédure de sélection : dossier, tests, etc. ;
- le calendrier : date limite d'enregistrement des candidatures, date des tests.



# 04 ÉCOLES SPÉCIALISÉES ET GRANDES ÉCOLES

Dans sa dernière enquête insertion, la conférence des grandes écoles qui regroupe plus de 220 écoles de commerce et d'ingénieurs, indiquait que le taux de ses élèves en apprentissage atteignait désormais 15,5 %, dont 13,4 % pour les étudiants ingénieurs et 19,9 % pour les étudiants de business schools.

## LES ÉCOLES SPÉCIALISÉES

Afin de savoir s'il existe des formations en alternance de niveau Bac + 3 et au-delà, dans le secteur qui vous intéresse, pensez à vous renseigner sur les sites de la fédération professionnelle concernée. Ce sont ces structures qui ont la meilleure connaissance des besoins en formation dans leur domaine d'activité.

Les salons professionnels et étudiants vous apporteront également de nombreuses informations utiles.

Dans le domaine de l'immobilier par exemple, il existe un certain nombre d'écoles qui ont développé des formations en partenariat avec les professionnels du secteur.

## LES ÉCOLES DE COMMERCE

Dans l'enseignement supérieur, elles ont été parmi les premières à proposer des formations en alternance.

La chambre de Commerce et d'Industrie : CCI Paris Île-de-France propose des formations dans des domaines variés, les cursus commerciaux étant particulièrement représentés, avec en tête les plus grandes d'entre elles : HEC et l'ESSEC.

Il existe un si grand nombre d'écoles de commerce, qu'il est difficile de faire son choix, qu'il s'agisse d'un cursus en alternance, ou pas. Quatre critères peuvent être intéressants à retenir :

- l'existence de la spécialité que vous recherchez ;
- la place de l'École dans les différents classements (l'Étudiant, SMBG,...) ;
- les accréditations internationales ;
- le réseau d'entreprises.

Sur le plan national, le fait d'être habilité à délivrer le grade master, et appartenir à la Conférence des Grandes Écoles, est un gage de qualité pour une formation.

38 écoles au total font partie de la Conférence des Grandes Écoles.

- Audencia Business School
- BBS (Brest Business School)
- BSB Dijon
- EBS Paris
- EDC
- EDHEC Paris
- EM Normandie
- EM Strasbourg
- EMLV
- EM Lyon
- ESC Clermont Ferrand
- ESC Pau
- ESCE
- ESCP Europe
- ESDES
- ESSCA
- ESSEC
- Grenoble Ecole de Management
- HEC Paris
- ICD
- ICN Business School
- IESEG
- INSEAD
- INSEEC
- Institut Mines- Telecom Business School
- IPAG
- ISC
- ISG
- ISTE
- KEDGE BS
- La Rochelle Business School
- Montpellier Business School
- NEOMA
- PSB
- Rennes SB
- SCBS Groupe ESC Troyes

- SKEMA
- TBS

La triple accréditation est « LA » référence au niveau international. Elle est le nom donné à la certification conjointe d'une école de commerce auprès de :

- l'Association to advance collegiate schools of business (AACSB) ;
- l'Association of Masters of Business Administration (AMBA) ;
- l'European Quality Improvement System (EQUIS).

## LES ÉCOLES D'INGÉNIEURS

Plus de 200 formations d'ingénieurs sont aujourd'hui proposées par la voie de l'apprentissage. L'alternance ne peut donc plus être considérée comme une voie marginale. Ils étaient 19 620 élèves à préparer un diplôme d'ingénieurs en alternance en 2015-2016 (source MEN-MESRI-DEPP). En 2014, ce sont déjà 13 % des ingénieurs diplômés qui avaient choisi ce type de formation.

### VOICI QUELQUES EXEMPLES D'ÉCOLES D'INGÉNIEURS PROPOSANT LA VOIE DE L'ALTERNANCE

- Centrale Supélec Gif-sur-Yvette : électricité
- ECE Paris : électronique
- ECAM Lyon : génie industriel et mécanique, énergie, bois
- Toulouse INP : agronomie, électronique, génie chimique et des matériaux
- EIGSI La Rochelle : génie des systèmes industriels
- ENSTA Bretagne : mécanique et électronique
- EPF Sceaux et Montpellier : systèmes d'information et génie industriel
- UTBM Belfort et Montbéliard : informatique, génie électrique, logistique et mécanique
- UTC Compiègne : informatique et mécanique



Dans l'encadré ci-contre, vous trouverez quelques exemples d'Écoles d'ingénieurs proposant la voie de l'alternance. Beaucoup d'autres formations de ce type existent. Renseignez-vous directement sur les sites des écoles qui vous intéressent.

D'après le rapport « repères et références statistiques » publié par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche en 2017, 31,9 % des jeunes préparant un diplôme d'ingénieur par apprentissage poursuivaient des études en IUT sous statut étudiant l'année précédente, 25,8 % suivaient déjà une formation par apprentissage. Les élèves issus des classes prépas sont peu nombreux à opter pour ce type de formation.

La sélection est drastique pour pouvoir intégrer une école d'ingénieur en apprentissage. Dans la majorité des écoles, la procédure de recrutement n'est pas la même que pour la filière classique. Il faut postuler très tôt dans l'année, parfois dès le mois de janvier. Il y a tout d'abord un examen du dossier. Ensuite, vous serez souvent soumis à des tests écrits dans les matières scientifiques (maths, physiques,...) mais aussi en anglais. Enfin, vers

les mois de mai-juin, vous serez convoqué à un oral : un entretien de motivation devant un jury composé d'enseignants et de professionnels.

Une fois votre candidature acceptée dans une école d'ingénieurs, il vous restera à convaincre un recruteur pour trouver l'entreprise qui vous accueillera durant votre période d'alternance. Vous disposerez de peu de temps avant la rentrée, mais d'un atout majeur : vous allez suivre une formation très appréciée des entreprises.

Le rythme d'alternance n'est pas comparable à celui des Bac + 2. En École d'ingénieur, vous pourrez alterner au début un mois de cours avec un mois en entreprise. Au fil des années, les périodes s'allongent. Dans de nombreuses écoles, en fin de cycle, un semestre en entreprise succédera à 6 mois de cours. Il va sans dire que le rythme est soutenu, comme dans toutes les formations en alternance. On vous délivre en fin de cycle un diplôme reconnu par la CTI (la Commission des Titres ingénieurs) ; il faut donc que vos acquis soient équivalents à ceux des élèves qui ont suivi les cours de manière classique



## UNE PROGRESSION RÉGULIÈRE DE L'ALTERNANCE DANS LE SUPÉRIEUR

**Vincent COHAS, Directeur du groupe CESI, nous fait part de son expérience de l'évolution de la formation en alternance suite à la réforme de l'apprentissage et dans le contexte difficile de la rentrée 2020.**



« Votre établissement a été l'un des précurseurs dans le développement des formations supérieures en apprentissage, notamment pour les ingénieurs. Aujourd'hui, combien d'étudiants ont opté chez vous pour l'alternance, principalement dans quelles spécialités et pour quels diplômes ? »

Nous accueillons chaque année 24 000 apprenants, dont 14 200 apprentis en 2020, sur les 24 campus français du CESI. L'établissement a été créé en 1958 par des entreprises industrielles, dont Renault. Depuis, nous avons tissé des liens forts avec cinq branches professionnelles : l'UMM (industries métallurgiques et minières), la FFB (bâtiment), la FNTP (travaux publics), la FFIE (intégrateurs électriques) et le SYNTEC (numérique). Nos formations sont dispensées par nos deux écoles : le CESI, la plus grosse école d'ingénieurs en France et la 1<sup>ère</sup> à avoir associé cette formation à l'apprentissage. Nous délivrons 4 diplômes d'ingénieur accrédités ainsi que des Masters spécialisés (Bac + 6). À la rentrée 2021, nous devrions avoir également 3 Bachelors en sciences et ingénierie, en alternance. La seconde école est le CESI École Supérieure de l'Alternance qui propose à la fois des formations en contrat

de professionnalisation et en apprentissage, à des niveaux allant de Bac + 2 à Bac + 5, dans des domaines aussi variés que le BTP, le management, les ressources humaines, le marketing digital, la performance industrielle, l'informatique ou encore la QSE (qualité, sécurité, hygiène et environnement).

« Ces dernières années, est-ce que tous les élèves admis au CESI ont trouvé une entreprise d'accueil. De quelle manière les accompagnez-vous dans leur recherche ? »

Nous avons au sein de nos établissements plus de 1 000 salariés dont une centaine de pilotes dont le travail est d'accompagner les promotions en alternance dans leur projet professionnel et leur recherche d'entreprise. Cette mission est facilitée du fait du lien fort que nous avons avec les branches professionnelles. Dans certaines régions, il y a plus d'offres d'entreprises que de candidats à l'apprentissage pour certains secteurs. Dans d'autres domaines, c'est l'inverse. Notre rôle est de matcher sur les territoires les besoins entre les entreprises et les jeunes. Nous développons et adaptons les formations en fonction des évolutions économiques pour qu'il y ait toujours plus de convergence. Par ailleurs, nous avons une association de 75 000 anciens élèves ; nous pouvons aussi nous appuyer sur ce réseau.

« Considérez-vous que la réforme de l'apprentissage a constitué une réussite pour tous ? Quel impact a-t-elle eu pour les écoles de votre groupe ? »

La réforme de 2018 a été un véritable succès. Cela n'a pas forcément été simple entre les régions et les branches, mais nous sommes dans une logique où désormais ce sont les apprentis qui sont financés et non les CFA. Cela constitue un progrès. Précédemment, lorsqu'une nouvelle formation ouvrait dans un CFA, s'il y avait une autorisation pour 24 élèves, le 25<sup>ème</sup> n'était pas financé. Il y a eu



un déverrouillage. Le CESI travaille avec des grands groupes pour lesquels l'alternance est totalement intégrée dans la politique de recrutement. Beaucoup de nos étudiants ont ainsi l'occasion d'être recrutés à l'issue de leur période d'apprentissage. Pour les PME également, l'alternance constitue une opportunité extraordinaire de recruter par exemple un ingénieur qui sera formé sur les dernières technologies.

En 2020, des mesures ont été mises en place pour « sauver » l'apprentissage face à la crise liée au contexte sanitaire. Les élèves bénéficient d'un délai de 6 mois pour trouver une entreprise. Quelles sont les adaptations qui ont été nécessaires ?

J'ai participé avec les branches à la demande de sauvetage de l'apprentissage. Précédemment, les élèves bénéficiaient déjà d'un délai de trois mois pour trouver un employeur en apprentissage. Cette année, du fait des difficultés qui, je l'espère, ne seront que conjoncturelles, il était nécessaire de laisser le temps aux entreprises pour se mettre en situation de recruter. Un délai de trois mois supplémentaires a été accordé, et des primes seront versées aux entreprises recrutant un alternant. Il était important que les mesures mises en place gardent le même périmètre que la réforme et incluent

les formations allant jusqu'à Bac + 5. Cela est désormais acquis et les règles seront les mêmes pour les contrats d'apprentissage et ceux de professionnalisation.

Concernant le CESI, nous avons anticipé les difficultés prévues pour cette rentrée en ouvrant deux nouveaux Bachelors sous statut étudiant. En ce début septembre, tout se passe bien. Nous sommes au même niveau de matching que l'an dernier. Il est vrai que nos formations concernent des publics larges dans l'industrie, le BTP est bien reparti, et le numérique ne s'est jamais arrêté. Si cependant à l'issue de la période de 6 mois, quelques rares élèves se trouvaient en difficulté pour trouver une entreprise correspondant à leur projet professionnel, nous avons travaillé sur des passerelles entre apprentissage et statut étudiant, permettant au jeune de poursuivre sa formation.

Enfin, nous avons observé cette année un succès plus fort sur nos Masters Spécialisés (Bac + 6). Beaucoup de jeunes préfèrent se spécialiser une année de plus, plutôt que de rentrer sur le marché de l'emploi avec la conjoncture actuelle. Donc au final, mes équipes du CESI ont dû travailler deux fois plus cette année, cela a été deux fois plus difficile, mais personne n'a été perdu en route et nous avons fait une bonne rentrée.



## 02 - LES DIFFÉRENTS TYPES DE CONTRATS

Fondée sur le transfert de compétences, l'alternance offre aux jeunes la possibilité d'acquérir des connaissances théoriques et un véritable savoir-faire. Il existe deux types de contrats : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation. Est-il possible de partir à l'étranger dans le cadre d'un contrat en alternance ? Nous vous disons tout sur ce sujet.

Contrat d'apprentissage | Contrat de professionnalisation  
Formation alternée et mobilité internationale

# 01 CONTRAT D'APPRENTISSAGE

C'est la forme la plus ancienne de contrat en alternance qui existe, et aussi la plus répandue pour les jeunes qui n'ont pas encore fait leurs armes dans le monde du travail.

## CONDITIONS D'ACCÈS

Pour devenir apprenti, il faut être âgé de 16 à 30 ans au début du contrat d'apprentissage, et être déclaré apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche. Les plus de 30 ans peuvent entrer en apprentissage sous certaines conditions, en particulier pour les jeunes handicapés.

## VOTRE FORMATION

Le contrat d'apprentissage relève de la formation initiale. L'enseignement théorique est dispensé par un CFA (Centre de formation des apprentis) ou par un établissement d'enseignement supérieur (école, université, ...) ayant une convention de partenariat avec un CFA.

Le contrat d'apprentissage est diplômant : il permet de préparer un diplôme d'état du type CAP, Bac professionnel, BTS, Licence, Master, .... La durée de formation doit représenter un minimum de 400 heures.

## VOTRE STATUT EN ENTREPRISE

En tant qu'apprenti, vous avez un statut de salarié, et non de stagiaire, au sein de l'entreprise. Vous signez un contrat de travail, généralement un contrat à durée déterminée, d'une durée égale au cycle de formation. Cela peut varier de un à trois ans, selon le diplôme préparé. Cette durée peut être de quatre ans pour les apprentis handicapés. Un maître de stage doit être nommé pour vous accompagner dans l'entreprise.

Vous êtes soumis aux règles du code du travail et aux conventions collectives. Vous bénéficiez des dispositions applicables aux autres salariés, et aux dispositions particulières concernant les jeunes travailleurs. Par exemple, s'il existe des titres restaurants dans l'entreprise qui vous accueille, vous en bénéficiez, au prorata de votre temps de présence.

## VOTRE RÉMUNÉRATION

Durant votre formation, vous percevrez un salaire correspondant à un pourcentage du SMIC, déterminé en fonction de votre âge et de votre niveau dans le cycle de formation. Le changement de salaire prend effet le 1er jour du mois qui suit l'anniversaire de l'apprenti.

Le salaire versé à l'apprenti est exonéré d'impôts sur le revenu jusqu'à un certain seuil fixé chaque année par la loi de finances. Les parents perçoivent les allocations familiales jusqu'aux 20 ans de l'apprenti, si sa rémunération n'excède pas ce plafond. Comme tout jeune salarié, l'apprenti peut bénéficier d'allocation d'aide au logement et d'un accès privilégié aux foyers de jeunes travailleurs.

**Rémunération des apprentis (au 31/05/2020)****Grille de salaire « apprenti » calculée à partir du SMIC mensuel à cette date = 1539,42 €.**

<b>Ancienneté/âge</b>	<b>16-17 ans</b>	<b>18-20 ans</b>	<b>21-25 ans*</b>	<b>26 ans et plus*</b>
1 <sup>ère</sup> année	27 % du SMIC 415,64 €	43 % du SMIC 661,95 €	53 % du SMIC 815,89 €	100 % du SMIC 1539,42 €
2 <sup>ème</sup> année	39 % du SMIC 600,37 €	51 % du SMIC 785,10 €	61 % du SMIC 939,04 €	100 % du SMIC 1539,42 €
3 <sup>ème</sup> année	55 % du SMIC 841,68 €	67 % du SMIC 1031,41 €	78 % du SMIC 1200,74 €	100 % du SMIC 1539,42 €

*Pour les apprentis de plus de 21 ans, un pourcentage du salaire minimum conventionnel du poste occupé peut se substituer au montant indiqué ci-dessus s'il est plus avantageux.*





# 02 CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le contrat de professionnalisation poursuit les mêmes objectifs que le contrat d'apprentissage, mais il relève de la formation continue. Ses modalités d'application sont spécifiques.

## CONDITIONS D'ACCÈS

Le contrat de professionnalisation s'adresse à vous si :

- vous êtes âgé de 16 à 25 ans révolus, pour compléter votre formation ;
- vous êtes demandeur d'emploi et âgé de 26 ans et plus ;
- vous êtes bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation spécifique de solidarité (ASS), l'allocation adulte handicapé (AAH) ou avez bénéficié d'un contrat unique d'insertion (CUI).

## VOTRE FORMATION

Le contrat de professionnalisation est qualifiant. Il atteste que l'on a acquis une qualification professionnelle reconnue : un diplôme ou un titre professionnel enregistré dans le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ; un certificat de qualification professionnelle (CQP) ; une qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale.

La durée de la formation représente entre 15 à 25 % de la durée du contrat sans pouvoir être inférieure à 150 heures dans le cadre du contrat de professionnalisation, sauf dérogation de branche.

## VOTRE STATUT EN ENTREPRISE

Vous êtes salarié. Les contrats de professionnalisation sont conclus en contrat à durée limitée ou dans le cadre d'un CDI.

La durée varie en fonction de la formation choisie : de 6 mois à 1 an, voire 2 ans dans certains cas, pour la période de professionnalisation.

Un maître de stage doit être nommé pour vous accompagner dans l'entreprise, tout comme dans le cas des contrats d'apprentissage. Il est chargé de s'assurer que vous mettez bien en pratique les connaissances acquises dans le cadre de l'accès à la qualification choisie.

## VOTRE RÉMUNÉRATION

Le salaire versé à l'apprenti est exonéré d'impôts sur le revenu jusqu'à un certain seuil fixé chaque année par la loi de finances. Les parents perçoivent les allocations familiales jusqu'aux 20 ans de leur enfant, si sa rémunération n'excède pas ce plafond. Comme tout jeune salarié, le jeune en contrat de professionnalisation peut bénéficier d'allocation d'aide au logement et d'un accès privilégié aux foyers de jeunes travailleurs.

### Grille de salaire des alternants en contrat de professionnalisation au 31/05/2020

Formation initiale	16 à 20 ans révolus	21 à 25 ans révolus
Salaire minimum de base (brut)	846,68 €	1077,50 €
Salaire minimum majoré (brut)	1000,63 €	1231,54 €

# 03 FORMATION ALTERNÉE ET MOBILITÉ INTERNATIONALE

Vous vous demandez si contrat d'apprentissage et mobilité internationale sont compatibles ? Il est certain que dès le début de votre cursus, vous disposez d'un emploi du temps sur l'année très organisé avec alternance de semaines de cours et périodes de présence en entreprise. Alors comment trouver du temps pour partir à l'étranger ?

Une expérience de mobilité est un élément distinctif lors d'un entretien d'embauche. Il serait dommage que les alternants en soient privés ; c'est pourquoi, la mobilité internationale a été intégrée dans de nombreux cursus en apprentissage.

Pour ce qui concerne l'Europe, le dispositif Erasmus + permet de bénéficier de conseils et de bourses pour partir en stage à l'étranger.

## POUR LES APPRENTIS DE NIVEAU 5 ET 4 (CAP, BAC, BREVET PROFESSIONNEL, DAEU)

Erasmus + finance des programmes de mobilité de courte durée qui répondent aux trois caractéristiques suivantes :

- durée de 3 semaines à 10 mois (la moyenne étant plutôt de 3 semaines) ;
- mobilité organisée à l'initiative de l'établissement ;
- prise en charge du voyage et des frais sur place (montant forfaitaire).

## DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Tout étudiant, qu'il soit inscrit dans une université, une école, un lycée (dans le cadre d'un BTS) ou tout autre établissement de l'enseignement supérieur, peut partir en mobilité avec le programme Erasmus +. La seule condition : que son établissement soit titulaire d'une charte Erasmus +.

### OÙ PARTIR ?

Dans l'un des 33 pays participant au programme Erasmus +, en prenant soin de vérifier au préalable s'il n'y a pas de restrictions liées à la situation sanitaire, dans le cadre du

Covid-19 : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Turquie (la Suisse est actuellement inéligible).

### COMBIEN DE TEMPS ?

Dès votre première année d'études supérieures, vous pouvez effectuer une période de stage de 2 semaines à 12 mois au sein d'une entreprise européenne avec Erasmus +.

La période de stage effectuée à l'étranger est encadrée par votre établissement et l'entreprise d'accueil qui concluent avec l'étudiant une convention de stage.

S'il s'agit d'une période d'études effectuée à l'étranger, elle est également encadrée par l'établissement français d'envoi et l'établissement d'accueil. Elle est reconnue pour l'obtention du diplôme en France grâce aux crédits ECTS obtenus et au contrat d'études signé avant votre départ. Les étudiants Erasmus+ sont inscrits et paient leurs droits d'inscription dans leur établissement d'origine : ils ne paient donc pas de frais d'inscription dans l'établissement d'accueil.

### AVEC QUELS FINANCEMENTS ?

Une bourse de mobilité est accordée pour la prise en charge des frais de voyage, le soutien linguistique (sous conditions) et les frais d'hébergement. Cette bourse varie selon les destinations. Voici quelques exemples :

- Pour 15 jours de stage au Royaume-Uni, la bourse s'élève à 753 € ;
- Pour 15 jours de stage en Allemagne : 606 € ;

- Pour 1 mois en Irlande : 1070 €.

Et si, en tant qu'apprenti, vous percevez un salaire, il continuera à être versé par l'entreprise.

### UN SOUTIEN LINGUISTIQUE GRATUIT

Le soutien linguistique en ligne (OLS) complète l'apprentissage des langues des bénéficiaires d'une mobilité Erasmus + en leur proposant d'évaluer leurs compétences dans la/les langue(s) étrangère(s) qu'ils utiliseront pour étudier ou travailler. En outre, il est possible de suivre un cours de langue en ligne pour améliorer ses compétences.

[www.erasmusplusols.eu](http://www.erasmusplusols.eu)

### LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE ERASMUS + EN CHIFFRES

Le volet enseignement supérieur du programme Erasmus + a été créé en 1987. En 30 ans, il a financé la mobilité de plus de 3 millions d'étudiants européens, dont 417 323 étudiants français.

### ET POUR ALLER PLUS LOIN ....

Vous pouvez choisir bien évidemment de partir au-delà des frontières de l'Europe. Les États-Unis, le Canada et l'Australie attirent beaucoup d'étudiants.

Cela est moins fréquent dans les cursus en alternance que dans les formations plus classiques, mais cela peut parfois être compatible. Parlez-en avec le service des relations internationales de votre établissement. Pour le financement de ces expatriations, le Conseil Régional de votre région peut proposer des bourses.

Le Crous propose aussi une bourse d'aide à la mobilité internationale. Elle est destinée à soutenir la mobilité internationale des étudiants qui souhaitent suivre une formation supérieure à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échanges ou effectuer un stage en entreprise.

Cette formation ou ce stage doit s'inscrire dans le cadre de vos études. Elle se présente sous la forme d'une aide complémentaire à la bourse sur critères sociaux, pour les étudiants qui en sont bénéficiaires. La mensualité s'élève à 400 euros.

### À SAVOIR !

- Les étudiants peuvent bénéficier de 12 mois de mobilité (études et/ou stage) par cycle d'étude (Licence, Master, Doctorat).
- Les collectivités territoriales attribuent des co-financements d'aide à la mobilité.
- La bourse Erasmus + est cumulable avec les bourses attribuées sur critères sociaux et distribuées par les CROUS.

**> Pour toute demande d'informations ou dépôt de candidature, vous devez vous rapprocher du service des relations internationales de votre établissement.**

Cette aide est versée directement par le Crous sur la base des listes de bénéficiaires communiquées par les établissements. C'est donc à votre établissement qu'il faut s'adresser pour l'obtenir, et non au Crous. La durée du séjour aidé à l'étranger doit être de 2 à 9 mois consécutifs.

## UN EXEMPLE DE SECTEUR QUI BOUGE À L'INTERNATIONAL : LE BTP

Le CCCA-BTP, acteur majeur de l'apprentissage en France, a été sélectionné dans le cadre du programme Erasmus+ de l'Union européenne, pour son projet BTP Mobilité+. Le consortium piloté par le CCCA-BTP, qui associe 42 centres de formation aux métiers du BTP, permet de financer les stages professionnels à l'étranger de 720 bénéficiaires sur deux ans, grâce à une subvention de 800 000 €.

Le projet BTP Mobilité+, dont la qualité de préparation pédagogique a été saluée par l'agence Erasmus+ France / Éducation Formation, place le consortium piloté par le CCCA-BTP dans le trio de tête des acteurs de la formation professionnelle bénéficiaires de la mobilité européenne en France.

### 720 BÉNÉFICIAIRES DE LA MOBILITÉ EUROPÉENNE

Le projet BTP Mobilité+ permettra à 720 apprenants et leurs accompagnateurs, sur la période 2020-2022 (1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 juin 2022), de bénéficier d'une action de mobilité européenne à l'étranger. Depuis 2014, 2 500 apprentis du BTP en ont déjà bénéficié.

Deux types de publics sont particulièrement visés par le projet BTP Mobilité+ : les apprentis et les maîtres d'apprentissage.

**BTP MOBILITÉ+**  
LA MÊME PASSION SOUS D'AUTRES HORIZONS

- Mobilité des apprentis (85 % des bénéficiaires du projet) :
  - apprentis préparant un brevet professionnel à composante européenne (BPCE) dans les métiers de maçon, électricien, couvreur, peintre décorateur, carreleur, installateur sanitaire, installateur thermique, serurier-métallier ;
  - apprentis en formation aux métiers des travaux publics.

La plupart des apprentis (82 % en 2019) participant à une action de mobilité européenne préparent, jusqu'à présent, un brevet professionnel à composante européenne. Celui-ci, inédit en France, fait partie intégrante du parcours de formation des apprentis qui en bénéficient. Il intègre deux périodes de formation de deux semaines chacune au minimum dans un autre pays européen, sur une période de deux ans. L'entreprise formatrice est pleinement associée aux contenus de formation et au processus formel d'évaluation des acquis d'apprentissages, dont une partie est réalisée à l'étranger. Avec ce nouveau projet, le CCCA-BTP renforce ainsi la composante européenne dans les parcours de formation des apprentis en CAP (niveau 3), bac professionnel (niveau 4), BTS (niveau 5) et au-delà, ainsi que la mobilité longue, dans des segments où celle-ci doit encore se développer davantage.



Designed by rovipixel.com / Freepik

## 03 - L'ACTUALITÉ DE L'ALTERNANCE

Dans le prolongement de la réforme de l'apprentissage de 2018, un nouveau dispositif a été mis en place dès la rentrée 2020 pour favoriser le recrutement d'apprentis. Certains secteurs restent cependant plus dynamiques que d'autres. Nous faisons également le point sur les embauches à l'issue d'une période d'alternance.

Plan de relance de l'apprentissage  
Panorama des secteurs qui recrutent | Insertion professionnelle  
après une formation en alternance

# 01 PLAN DE RELANCE DE L'APPRENTISSAGE

Différentes mesures ont été mises en place par le gouvernement pour que la progression du nombre de contrats d'apprentissage signés ne soit pas remise en cause en 2020 par la crise sanitaire.

## UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LES ENTREPRISES RECRUTANT DES APPRENTIS

### COMBIEN ?

- 5 000 euros pour un apprenti de moins de 18 ans ;
- 8 000 euros pour un apprenti majeur ; par contrat préparant à un diplôme jusqu'au master.

### POUR LE RECRUTEMENT EN APPRENTISSAGE DE QUELS ÉTUDIANTS ?

Pour le recrutement de tout jeune en apprentissage ou contrat de professionnalisation, jusqu'au niveau Master inclus.

### POUR QUELLES ENTREPRISES ?

Pour tous les contrats signés à compter du 01/07/2020 et jusqu'au 28/02/2021. L'aide sera versée :

- aux entreprises de moins de 250 salariés sans condition ;
- aux entreprises de plus de 250 salariés à la condition qu'elles s'engagent à atteindre le seuil de contrats d'apprentissage ou de contrats de professionnalisation dans leur effectif en 2021, selon des modalités définies par décret (faute de quoi elles devront rembourser les sommes perçues).

## POUR LES ALTERNANTS, LA PROLONGATION DU DÉLAI POUR SIGNER UN CONTRAT AVEC UN RECRUTEUR

Le délai de signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise est passé de 3 mois à 6 mois pour l'année 2020/21.

Les jeunes entrant en formation avant le 31/12 peuvent ainsi rester en centre de formation des apprentis (CFA), sans contrat, pendant 6 mois. Durant cette période, le CFA est financé pour assurer votre accueil.

## LA GARANTIE D'AVOIR AU MINIMUM UNE PROPOSITION D'APPRENTISSAGE

Chaque jeune qui a fait un vœu sur Parcoursup pour aller en apprentissage se verra offrir au moins une proposition d'apprentissage.

## AUTRES MESURES POUR LES ORGANISMES DE FORMATION ET LES APPRENTIS

La possibilité pour les CFA, de financer l'achat de matériels numériques dans le cadre de l'aide au premier équipement.

## LE MAINTIEN DES MESURES ANTÉRIEURES FAVORISANT L'APPRENTISSAGE

### L'AIDE MOBILI-JEUNE POUR FINANCER SON LOGEMENT

Elle concerne les jeunes de 18 à 30 ans, en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Son montant peut aller jusqu'à 100 €. Elle est versée pour une durée de 12 mois, mais vous pouvez à l'issue de cette période renouveler votre demande. La demande est à formuler avant le début de votre formation ou dans les six mois suivant son démarrage, sur le site d'action logement. Vous pouvez faire une simulation sur <https://mobilijeune.actionlogement.fr>

### L'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE POUR LES APPRENTIS

Depuis 2019, les apprentis majeurs peuvent percevoir une aide de l'Etat pour financer leur permis de conduire. Pour en bénéficier,

vous devez être titulaire d'un contrat d'apprentissage en cours d'exécution. Il s'agit d'une aide forfaitaire, attribuée une seule fois, d'un montant de 500 euros, quel que soit le montant des frais engagés. Pour l'obtenir, vous devrez en faire la demande auprès de votre CFA qui vous communiquera le dossier à compléter.

### DES PRÉPAS APPRENTISSAGE

Elles ont été mises en place suite à la réforme de 2018 pour optimiser les chances de réussite des jeunes de 16 à 29 ans, sans emploi ni formation solide, résidant dans un quartier prioritaire des politiques de la ville ou en zone de revitalisation rurale.

### L'ASSOUPLISSEMENT DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES POUR OUVRIR UN CFA.

Du fait de la mise en place de cette mesure, 550 nouveaux projets de CFA ont émergé en 2019, parmi lesquels de nombreux vont ouvrir à la rentrée 2020.

## #DÉMARRETASTORY RÉPOND À TOUTES VOS QUESTIONS SUR L'APPRENTISSAGE



#DémarréTaStory est la première campagne de promotion de l'apprentissage réalisée par des apprentis ! Cette année, ce sont trois apprenties, Jade, Juliette et Marianne qui ont été sélectionnées pour mener la campagne aux côtés de leurs maîtres d'apprentissage.

Leur mission, répondre à toutes les questions des jeunes et de leurs parents sur l'apprentissage, qui leur sont posées.

Combien on gagne en apprentissage, comment trouver une entreprise, comment trouver une formation... Jade, Juliette et Marianne publieront chaque semaine une vidéo sur leur chaîne YouTube dédiée pour répondre aux questions qui leur sont posées.

### **Vous avez une question ?**

Postez-la en commentaire sur leur chaîne YouTube ([youtube.com/demarrtastory](https://youtube.com/demarrtastory)), sur Instagram (@[ministretavail](https://twitter.com/ministretavail)) avec le hashtag #DémarréTaStory et #PoseTaQuestion ou par email à [apprentissage@travail.gouv.fr](mailto:apprentissage@travail.gouv.fr)

### **Vous voulez en savoir plus sur l'apprentissage ?**

La chaîne YouTube #DémarréTaStory vous propose des playlists pour découvrir les métiers accessibles et vous donner toutes les infos dont vous avez besoin avant de vous lancer ! → Abonnez-vous !

## 02 PANORAMA DES SECTEURS QUI RECRUTENT

Nous vous proposons ici un tour d'horizon des secteurs d'activité qui recrutent le plus d'apprentis, sans oublier le secteur public. Les témoignages vous permettront de mieux vous projeter dans la vie d'un alternant.

Une étude réalisée en octobre 2019 par Golden Bees présente les grandes tendances du recrutement en alternance.

### LES GRANDES TENDANCES DU RECRUTEMENT EN ALTERNANCE

**33%** **50%**

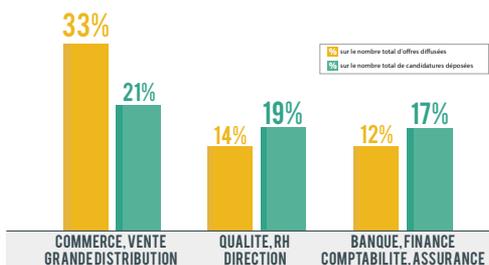
DES OFFRES EN ALTERNANCE SE TROUVENT EN ÎLE-DE-FRANCE

DES OFFRES EN ALTERNANCE PUBLIÉES ENTRE MAI ET JUILLET

**85%**

DES OFFRES EN ALTERNANCE COMPATIBLES AVEC LE MOBILE

### TOP 3 DES SECTEURS AVEC LE PLUS D'OFFRES EN ALTERNANCE



### LES ENTREPRISES QUI RECRUTENT LE PLUS



### LES RÉGIONS AVEC LE PLUS D'OFFRES



## L'APPRENTISSAGE DANS LE SECTEUR PUBLIC

La fonction publique accueille des apprentis dans tous les domaines et tous les niveaux, sur l'ensemble du territoire. En 2017, plus de 14 000 apprentis ont été recrutés dans les trois versants de la fonction publique : Territoriale, État et Hospitalière.

Un site diffusant les offres de contrats d'apprentissage dans le secteur public a été mis en place. Le 12 août 2020, il recensait 581 offres de contrats d'apprentissage.

[www.fonction-publique.gouv.fr/score/pass](http://www.fonction-publique.gouv.fr/score/pass)

## LES SERVICES

Le secteur des services, poids lourd de l'économie française, est un employeur important d'apprentis. Il recrute en France plus d'un apprenti sur deux : 57,90 % des contrats signés dans ce secteur en 2018. Il y a cependant une grande disparité concernant les attentes des recruteurs entre ses différentes composantes.

### BANQUE - ASSURANCE

Ainsi que cela a été communiqué en juillet 2020, le CFPB (Centre de formation de la profession bancaire) et le réseau des 14 CFA Banque ont fusionné pour donner naissance à L'École supérieure de la banque. Selon l'organisme, 10 000 jeunes étaient en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation dans les banques en France en 2019/2020, dont la moitié formée par ces établissements.

[www.esbanque.fr/formations/formation-en-alternance](http://www.esbanque.fr/formations/formation-en-alternance)

Une étude de l'AFB (Association Française des Banques) précise qu'un apprenti sur quatre est embauché dans son entreprise d'accueil à la fin de son contrat d'alternance, dans la grande majorité des cas (90 %) en CDI. La formation au métier de chargé de clientèle particulier reste très répandue parmi les contrats de professionnalisation.

Dans le secteur de l'assurance, l'alternance est un mode majeur d'accès à l'emploi, et on observe une progression du nombre de contrats signés ces dernières années.

### COMMUNICATION

La progression s'est poursuivie (+ 3,6 % en 2018) dans le secteur de l'information et de la communication. C'est typiquement un domaine d'activité qui attire massivement les

jeunes de l'enseignement supérieur. Beaucoup d'établissements présents sur les salons étudiants proposent ce type de formations, mais attention, les possibilités ne sont pas infinies, et la demande des étudiants est aujourd'hui supérieure à l'offre, ainsi qu'en témoignent de nombreux recruteurs du secteur.

### COMMERCE - GRANDE DISTRIBUTION

Le secteur du commerce, et tout particulièrement celui de la grande distribution est connu pour accueillir de manière récurrente les jeunes qui veulent concilier acquisition d'une formation diplômante et expérience professionnelle. Les étudiants préparant un BTS ou un DUT s'insèrent bien dans les dispositifs d'alternance des enseignes de distribution spécialisée (sport, électroménager, ...) et dans les hypermarchés.

Le groupe Carrefour, par exemple, a prévu de recruter 4 500 contrats en 2021, contre 2 800 en 2019. Des alternants témoignent sur leur site <https://recrute.carrefour.fr/zoom>

- **Alexandre** chargé de mission logistique au sein de l'entrepôt Supply chain ;
- **Josephine**, en Master Management de la fonction achat, à Grenoble École de Management, en alternance au sein de la direction des achats non marchands ;
- **Enzo**, en Master 2, alternant Manager de Projet Organisation et Méthode.

### HÔTELLERIE - RESTAURATION - TOURISME

Ainsi que l'indique l'UMIH (l'Union des Métiers et des industries de l'hôtellerie), le secteur qu'elle représente est particulièrement habitué à recruter des alternants. Il en employait déjà 34 700 en France en 2015. La Fédération est très active dans le développement de l'apprentissage et propose régulièrement des mesures pour le dynamiser. Elle est à l'origine du « permis de former » pour les maîtres d'apprentissage et les tuteurs. Il s'agit d'une obligation conventionnelle mise en place pour favoriser l'insertion durable des jeunes formés dans le secteur. Plus de 15 000 tuteurs avaient déjà reçu cette formation en 2016.

La crise économique consécutive au Covid-19 a cependant touché de plein fouet la profession. Un certain nombre d'établissements ont fermé temporairement durant l'été 2020 et il est peu probable qu'ils s'engagent à court terme dans un processus de recrutement d'un alternant. Le Gouvernement a cependant mis en place des mesures renforcées pour soutenir le secteur, avec un fonds de solidarité et une exonération des cotisations sociales.

## POUR NICOLAS, L'ALTERNANCE A REPRÉSENTÉ UN CHANGEMENT TOTAL D'ORGANISATION PAR RAPPORT À L'UNIVERSITÉ.

**Nicolas, titulaire d'une licence de psychologie, a ensuite préparé un BTS N.R.C. (négociation et relations clients) en alternance, sur le Campus Montsouris à Paris.**



Nicolas, pourquoi avoir choisi de poursuivre vos études en alternance ?

Après trois années de fac, je ne voulais plus suivre une formation théorique. J'avais besoin d'un apport professionnel. Je voulais pouvoir mettre en application mes connaissances et acquérir des compétences sur le terrain. Par ailleurs, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, le coût de la formation est pris en charge par l'entreprise et on perçoit une rémunération. Ce n'était pas ma motivation première, mais il faut reconnaître que cela a été appréciable.

Pour vous qui aviez commencé vos études supérieures à l'université, qu'est-ce que cette nouvelle voie a changé dans votre vie étudiante ?

Le rythme et la façon de travailler sont totalement différents. En BTS, j'ai retrouvé un modèle du type lycée, avec beaucoup plus de contraintes horaires et d'encadrement. À l'université, on est responsabilisé, seuls les résultats finaux comptent. De ce fait, on apprend à s'organiser et travailler de façon autonome, ce qui est un atout pour notre avenir professionnel. J'ai regretté un peu cet aspect auquel je m'étais bien adapté. Cela m'avait permis de m'impliquer dans la vie associative. Je gérais la communication sur le site internet de mon association, sur les réseaux sociaux et j'ai participé à l'organisation d'événements. Ensuite, au CFA, il n'y avait pas d'associations. On ne peut pas tout faire !

Comment avez-vous trouvé votre employeur, et quel poste aviez-vous dans le cadre de votre contrat d'apprentissage ?

J'ai eu beaucoup de chance. J'ai commencé mes recherches un peu tard, en juillet, mais mon établissement a adressé mon CV à des recruteurs. J'ai eu un 1<sup>er</sup> entretien pour un poste qui ne m'a pas passionné, puis un 2<sup>nd</sup> très rapidement avec la société B' BATH.

Il s'agit d'une PME intégrant un showroom de salles de bains de luxe et un bureau d'études. L'entreprise m'avait laissé un message, ce qui m'a laissé le temps de me renseigner un peu sur eux avant de les rappeler. J'ai tout de suite apprécié l'environnement de travail qui m'était proposé et le poste d'attaché commercial. Je pense que mon parcours leur a plu. Il est vrai que pour bien vendre, il faut savoir écouter ; et en psycho, on apprend à le faire avec une neutralité bienveillante. Par ailleurs, en trois ans d'études supérieures, j'ai eu le temps de développer un savoir être qu'un élève a rarement en sortant de terminale.

J'avais un poste de conseiller à la clientèle, j'assurais le suivi des ventes et je rencontrais des architectes. C'est un poste relativement sédentaire mais riche en contacts. Quelques événements étaient organisés au show-room, des soirées de communication. Cela m'a donné l'occasion d'aborder les gens d'une autre manière. J'ai aimé évoluer dans une petite structure, car le cadre est plus souple et j'ai eu l'occasion d'avoir des activités plus variées.

Et au CFA, comment cela s'est passé ?

Le rythme est d'une semaine en entreprise, une semaine à l'école, avec un système de contrôle continu qui nous permettait de nous situer, mais il y avait surtout à l'arrivée l'examen final du BTS. Nous devions à cette occasion présenter un projet commercial que nous préparions sur deux ans. Il s'agit d'un projet de développement d'une action nouvelle dans notre entreprise, permettant de développer son chiffre d'affaires. J'avais un professeur référent. Il a informé mon tuteur d'entreprise que tout se passait bien à l'école. Les professeurs référents ont en fait surtout un rôle important de médiation lorsqu'il y a des difficultés en milieu professionnel, mais ce n'était pas mon cas.

Quels conseils donneriez-vous à des élèves tentés par l'alternance, qui hésitent à franchir le pas ?

La question n'est pas seulement de choisir la voie de l'alternance, mais aussi de choisir une orientation professionnelle. Il faut prendre le temps de faire des recherches et rencontrer des gens. Pour ma part, j'ai sélectionné des entreprises de différents secteurs : immobilier, banques, concessions automobile, et je suis allé interroger des commerciaux pour m'assurer que leur métier correspondait bien

à l'image que j'en avais. Une fois cela établi, j'ai décidé de préparer un BTS NRC car je trouvais cela plus concret que le BTS MUC (management des unités commerciales). Il me restait à choisir un établissement. J'ai tout d'abord regardé les taux de réussite à l'examen, puis j'en ai sélectionné un certain nombre que j'ai rencontrés sur le Salon de l'alternance. J'ai gagné beaucoup de temps en ayant préparé ma visite. Il est utile d'aller sur des salons mais à condition de savoir ce que l'on va y chercher.

Pour suivre l'actualité de la profession, rendez-vous sur le site : <https://umih.fr/fr/>

## LE SPORT

C'est un nouveau secteur qui se tourne vers l'alternance. Cela a été rendu possible grâce aux nouvelles dispositions concernant l'ouverture de CFA. C'est ainsi que, dans la perspective de la Coupe du monde de rugby en 2023, un CFA a été créé pour former des administrateurs de clubs sportifs. Un recrutement de 2023 apprentis est prévu au printemps 2021.

## L'INDUSTRIE-LE BTP

Le domaine de la production représentait 56,8 % des entrées en contrat d'apprentissage en 2016 (source DARES - sept. 2017), avec une prédominance de l'agro-alimentaire qui pesait à lui seul 17,3 % de ces contrats, suivi par le secteur « mécanique, électricité, électronique » qui représentait 14,3 % des entrées, pour la même période.

En 2019, la progression du nombre d'apprentis dans le secteur de l'industrie a été de 11 %

## LA MÉTALLURGIE

Chaque année, les pôles formation de l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières) forment plus de 32 000 alternants. La Fédération affiche aujourd'hui un objectif ambitieux de 75 000 alternants d'ici 2023, soit une progression de plus de 50 %. 87 % de ses apprentis trouvent un emploi dans les six mois suivant la fin de leur formation.

## L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

Le secteur des services de l'automobile affiche depuis plusieurs années une évolution constante du nombre de contrats en alternance, en particulier de l'apprentissage. En 2018, 62 600 jeunes ont été formés dans les spécialités de l'automobile, dont 28 000 en apprentissage.

## LE BTP

On a observé une progression de 13 % du nombre d'apprentis formés dans les CFA du BTP en 2019, par rapport à l'année précédente. La volonté de la profession, ainsi qu'en témoigne le CCCA-BTP, animateur du réseau de l'apprentissage du BTP, est de favoriser la formation des salariés de demain pour répondre aux nouveaux enjeux de transition écologique, numérique et technologique, à l'œuvre dans le secteur

## LE MÉDICO-SOCIAL

Le SYNERPA (Syndicat National des établissements et résidences privées) va recruter 6 000 apprentis d'ici 2022. C'est un secteur particulièrement dynamique en termes de créations d'emplois avec pour 2020, 200 000 emplois à pourvoir dans les EPHAD et 150 000 dans celui de l'aide à domicile.

## L'ARTISANAT

Les métiers de l'artisanat peuvent être regroupés en six catégories :

- art et patrimoine (accordeur de piano, infographiste, photographe, orfèvre...);
- gourmandise (charcutier, chocolatier, écailleur...);

- maison et décoration (charpentier, fresquiste, menuisier-agenceur...) ;
- mécanique et transport (contrôleur technique, monteur électricien, orthoprothésiste, ambulancier...) ;
- mode et beauté (couturier, bijoutier joaillier, horloger, maroquinier...) ;
- nature (fleuriste, paysagiste...).

Il y en a donc pour tous les goûts ; le dénominateur commun étant d'aimer mener à bien des réalisations avec ses mains.

Les chambres de métiers et de l'artisanat qui représentent toutes ces professions au niveau régional, ont mis en place dans les Centres d'Aide à la Décision (CAD) une méthode spécifique pour accompagner les jeunes dans leurs choix professionnels : la Méthode « Oriente Métiers ».

Dans le domaine des métiers de l'artisanat d'art, L'Inma (Institut national des métiers d'art) a identifié 281 métiers, répartis dans seize domaines d'activité : bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, cuir, mode et accessoires, etc.

Informations sur [www.institut-metiersdart.org/](http://www.institut-metiersdart.org/)

## LES COMPAGNONS DU DEVOIR : UNE LONGUE EXPÉRIENCE DE L'APPRENTISSAGE ET UNE BELLE AVENTURE HUMAINE

**Elsa FONTANILLE, directrice de la communication, a découvert en rejoignant les Compagnons du Devoir, que cette structure constituait pour les jeunes une véritable famille. Il est vrai que lorsqu'on évoque l'apprentissage, leur nom s'impose comme une référence en la matière. Ils offrent une formation diplômante tout en s'adaptant sans cesse aux évolutions de la société.**

Quelles formations en alternance peut-on préparer avec les Compagnons du Devoir ?

Nous proposons des formations allant du CAP à la licence professionnelle, celle-ci étant proposée en partenariat avec le CNAM. Ces formations concernent une trentaine de métiers répartis en quatre filières : bâtiment et aménagement, métiers du goût, matériaux souples et technologies de l'industrie. On peut intégrer les Compagnons après la 3<sup>ème</sup> ou après le bac, mais également après l'obtention d'un premier diplôme de métier (CAP, Bac pro, etc.), pour faire le Tour de France.

Chaque année, nous formons environ 10 000 jeunes, 7 500 en apprentissage et 2 500 en perfectionnement via le Tour de France.

Qu'est-ce qui caractérise tout particulièrement les formations que vous proposez ?

La formation que nous proposons est unique car elle va au-delà de l'apprentissage d'un métier. C'est également une expérience humaine, par le voyage et la vie en communauté au sein de nos maisons de Compagnons. Le voyage, à travers le Tour de France, permet de se perfectionner techniquement dans son métier, mais c'est

aussi un moyen de s'ouvrir à de nouveaux environnements et de nouvelles cultures, notamment lors de l'étape internationale. En vivant au sein d'une maison de Compagnons, les jeunes gagnent en autonomie et apprennent le partage, la solidarité entre les membres d'une communauté. Nous assurons un accompagnement personnalisé pour chaque jeune dans son projet, au-delà du diplôme, celui-ci étant considéré comme un moyen et non pas une finalité. Nous leur donnons à tous la possibilité d'avancer à leur rythme, dans le Tour de France.



### Comment s'organise le Tour de France de vos apprentis ?

L'apprenti a la possibilité d'aller sur le Tour de France pour se perfectionner une fois qu'il a acquis les compétences de base de son métier. Il ou elle va changer de ville et donc de patron chaque année, ou même deux fois par an pour certains métiers. Il ou elle va ainsi avoir des fonctions différentes dans des contextes variés, cela lui permettant d'accumuler de l'expérience et de développer ses capacités d'adaptation. Notre structure a 28 000 entreprises partenaires en France, ce qui donne un large éventail de possibilités. Le Tour de France dure en moyenne cinq ans.

### Considérez-vous que la réforme de 2018 a eu des répercussions positives pour les Compagnons du Devoir ?

La réforme a permis de mettre en lumière l'alternance, de montrer ses atouts et faire comprendre qu'il ne s'agissait pas d'une voie de garage. Cela a fait évoluer son image, et nous avons eu l'année suivante 37,4 % d'apprentis supplémentaires chez les Compagnons du Devoir, tous métiers confondus. Les jeunes ont bien compris que c'est une voie qui permet de bénéficier d'un meilleur taux d'insertion professionnelle à l'issue de la formation, et nous avons observé une croissance importante de la part des bacheliers, alors que précédemment la proportion de jeunes sortant de 3<sup>ème</sup> était plus importante.



### Quelles conséquences la crise sanitaire a-t-elle eu sur la rentrée 2020 ?

Il est encore trop tôt pour tirer un bilan, mais le calendrier a été bousculé. Traditionnellement, les jeunes trouvaient une entreprise avant fin juillet. Cette année, c'est en septembre que ça bouge. Le gouvernement a mis en place des mesures leur permettant de bénéficier d'un délai de six mois pour signer un contrat. Je pense que pour certains d'entre eux, cela sera bienvenu. Par ailleurs, nous avons créé un module d'intégration en FOAD (formation à distance), accessible à tous les jeunes inscrits en formation ; il intègre notamment un module dédié à l'aide à la recherche d'emploi, pour ceux qui n'ont pas encore d'entreprise.

# 03 INSERTION PROFESSIONNELLE APRÈS UNE FORMATION EN ALTERNANCE

L'employabilité des jeunes qui ont suivi une formation en alternance est supérieure à celle des autres jeunes diplômés qu'ils soient ou non recrutés par l'entreprise avec laquelle ils avaient un contrat. Les chiffres l'attestent.

Cela est vrai aussi dans le secteur des services. Nous vous livrons un témoignage d'une jeune diplômée pour laquelle l'alternance a été un véritable tremplin.

## UNE ALTERNANCE RÉUSSIE DANS LE SECTEUR DE LA COMMUNICATION

**Après une licence Marketing, communication et culture, Aimie a préparé un Master de communication à l'IAE de Lille, en optant pour l'alternance en M2. Une expérience enrichissante dont elle nous fait part.**



Dans quel type de société avez-vous effectué votre alternance et de quelle manière avez-vous trouvé une entreprise d'accueil ?

C'est dans une agence de communication indépendante d'environ 30 personnes que s'est déroulée mon année d'alternance. Dès la fin du mois de janvier, j'ai commencé à envoyer des candidatures spontanées. L'IAE organise également un forum pour permettre aux étudiants de rencontrer des recruteurs, mais j'ai eu une autre opportunité. Nous sommes en cours dans des petits groupes de 30 élèves. Tout le monde se connaissait bien ; les M1 et les M2 sont en contact, et c'est ainsi que j'ai pu prendre le relai d'un M2 qui terminait son alternance chez DPS Monebak. Il m'a indiqué qu'ils cherchaient un autre alternant et il a d'ailleurs été lui-même recruté par l'agence.

En quoi cette expérience a-t-elle été positive pour vous ?

J'avais déjà eu l'occasion de faire deux stages, mais être alternant dans une entreprise, c'est bien différent. On signe un contrat de travail,

on reçoit des bulletins de salaire, on pose des congés payés... en un mot on est vraiment intégré comme salarié, et on découvre de l'intérieur l'organisation du monde du travail. Ensuite, le deuxième aspect essentiel est la mise en application de ce que l'on apprend à l'université. Enfin, l'alternance permet aussi de conforter un choix d'orientation professionnelle. Mes profs m'ont conseillé d'aller en agence car cela permet d'acquérir une expérience diversifiée, c'est valorisant sur un CV. Effectivement, ça m'a beaucoup apporté et je ne regrette pas, mais cela m'a confirmé aussi que je préfère travailler chez l'annonceur pour avoir une vue d'ensemble de la communication et ne pas travailler sur des projets avec une issue dépendant de la décision d'un client.

Quelles sont les éventuelles difficultés auxquelles vous avez été confrontée ?

Le rythme était très soutenu. J'étais en entreprise 3,5 jours par semaine du lundi au jeudi midi, puis en cours du jeudi après-midi au samedi matin. Et nous avions deux mémoires

à rendre : celui de l'alternance et celui du Master. Par ailleurs, on a parfois l'impression de passer à côté de réunions ou projets intéressants en entreprise car on est en cours. Mais cela est propre au principe même de l'alternance.

À l'issue de cette formation, vous avez commencé à travailler ?

Mon expérience s'étant très bien passée, ça a été un tremplin. Il n'y avait pas de poste à pourvoir à l'agence quand j'ai terminé mon alternance, mais ils m'ont permis de bénéficier de leur réseau. J'ai été recrutée chez un client de l'agence : LEROY MERLIN, en tant que chargée de communication.

Quel(s) conseil(s) auriez-vous envie de donner à des lycéens ou étudiants tentés d'opter pour une formation en alternance ?

N'hésitez pas, c'est une excellente solution ! Ensuite, tout dépend du niveau à partir duquel vous allez vous engager dans l'alternance. Il est assez rare que l'on revienne à une formation traditionnelle après avoir découvert l'alternance. Cela arrive, mais votre contrat ne joue plus alors son rôle de tremplin de la même manière. Ensuite, si vous optez pour deux ou trois années d'alternance consécutives, par exemple de la licence professionnelle au M2, peut-être sera-t-il préférable de la faire dans plusieurs entreprises pour découvrir des univers professionnels différents, à moins d'intégrer un groupe important qui offre des opportunités variées.

Une étude d'« Hello Work Place » indique qu'un jeune sur deux travaille dans l'entreprise où il fait son apprentissage et 70 % des apprentis ont trouvé un emploi sept mois après leur apprentissage.

Dans certains secteurs, les chiffres sont encore plus élevés. L'UIMM mentionne par exemple une insertion professionnelle de 87 % de ses apprentis dans les six mois suivant la fin de leur formation.



la protection sociale des étudiants

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

**Vous n'êtes pas encore prêt  
pour la coupe du monde ?**

**La SMERRA rembourse votre maladresse !**

**INDISPENSABLE | SÉCURITÉ**

**Envoi immédiat de votre attestation**

**Adhésion et informations :**



**smerra.fr**  
**04 28 29 41 24**

*du lundi au vendredi  
de 9h à 18h, numéro non surtaxé*



SMERRA : MUTUELLE N° SIREN 775 648 256 SOUMISE AUX DISPOSITIONS DU LIVRE II DU CODE DE LA MUTUALITÉ  
Les contrats d'assurance sont souscrits par l'intermédiaire de Sem Assur : SARL de courtage d'assurances au capital de 182.938€  
immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 028 998 - R.C.S. Lyon 390 191 799 - Code APE 6622Z. Garantie financière et d'assurance de  
responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du code des assurances.  
Siège social : 43 rue Jaboulay, 69007 Lyon.





## 04 - UNE CANDIDATURE EFFICACE

Vous avez choisi votre formation, mais vous avez l'impression que le plus difficile reste à faire : trouver une entreprise. Certains d'entre vous auront la chance de voir leur CV présenté par le CFA à des recruteurs partenaires, mais dans tous les cas de figure, procédez de manière méthodique. Nous allons vous donner toutes les pistes pour cela.

Préparation de votre dossier de candidature

Offres proposées par votre établissement

Autres pistes : internet et les salons | Entretien d'embauche

# 01 LA PRÉPARATION DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

Maintenant que vous savez tout, ou presque, sur l'alternance, une fois admis dans un établissement, il vous reste à mettre toutes les chances de votre côté pour trouver une entreprise qui vous accueillera dans le cadre de votre contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Pour cela, votre dossier de candidature doit être soigneusement préparé.

## LE CV

Prenez le temps de vous poser et de réfléchir à ce que vous avez fait ces dernières années. Et donnez un titre à votre CV : si vous y indiquez l'objet de votre recherche, cela fera gagner du temps au recruteur et montrera que vous savez aller à l'essentiel. Il appréciera !

### PREMIÈRE PARTIE

Dans la première partie de votre CV, mentionnez toutes les informations de votre état civil. N'oubliez pas votre date de naissance ou votre âge : cela est particulièrement important dans un contrat en alternance puisqu'il intervient dans le calcul de votre rémunération. Indiquez l'adresse mail d'une boîte que vous consultez régulièrement car c'est souvent de cette manière que les employeurs vous répondent. Vous pouvez aussi mentionner votre compte LinkedIn.

### EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Selon votre âge et votre cursus antérieur, vous pouvez avoir déjà une expérience assez étoffée sous forme de stages ou de jobs étudiants, ou peu de contenu. Vous avez tous au minimum fait un stage de découverte du monde de l'entreprise en 3<sup>ème</sup>. Des jobs ponctuels tels que du baby-sitting peuvent également être mentionnés si vous n'avez pas d'autres expériences en entreprise.

En revanche, si vous avez fait des stages en relation avec le domaine dans lequel vous cherchez un contrat en alternance, il est préférable de bien développer ces expériences, et retirer celles sans lien avec votre recherche. Pour un étudiant ou un jeune diplômé, votre CV ne doit pas dépasser une page.

## VIE ASSOCIATIVE

Les expériences associatives sont également très appréciées. Elles peuvent être de différentes natures :

- **Les loisirs** : Vous pratiquez un sport, le judo par exemple, depuis 13 ans. Votre assiduité sera un point fort non négligeable, et si vous avez participé à des compétitions, mettez-le en valeur. Il est préférable de ne pas citer une longue liste de loisirs dans des domaines que vous avez tout juste effleurés, et dont vous ne saurez pas parler en entretien. Concentrez-vous plutôt sur des activités que vous avez approfondies.
- **Le bénévolat** : mentionnez-le également. Cela mettra en valeur vos qualités humaines, votre ouverture à autrui, et vos capacités d'intégration à une équipe.
- **Les associations étudiantes** : si vous faites partie du BDE de votre école et avez par exemple organisé le week-end d'intégration ou un séjour au ski, ce sont vos capacités d'organisation qui apparaîtront. Très important sur un CV.

## MISE EN PAGE

Adaptez la mise en page en fonction des postes que vous convoitez. Pour des postes de créatifs, une mise en page originale peut vous valoriser. À contrario, pour des postes en comptabilité, c'est la rigueur qui prime, et l'originalité peut vous desservir.

Enfin, choisissez un logiciel qui permettra à tout le monde d'ouvrir votre CV. Word est un grand classique. Il est parfois conseillé de le convertir en pdf pour éviter que la mise en page bouge à l'ouverture.

Voici un exemple de CV, mais bien d'autres pourraient être proposés.

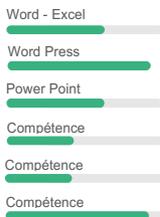
## EXEMPLE DE C.V.

# Prénom NOM



Téléphone  
Adresse  
Adresse mail  
url LinkedIn  
Date de naissance

## COMPETENCES



## LANGUES

- ✓ Anglais : courant - TOEIC : 900
- ✓ Espagnol : Courant
- ✓ Italien : Débutant

## CENTRES D'INTERET

- o Judo en compétition
- o Basket-ball
- o Trésorière de l'association  
humanitaire xxxxxxxx

## ----- POSTE RECHERCHÉ -----

## PROFIL

Brève description de votre personnalité  
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX  
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Mes points forts:  
- XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX  
- XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX  
- XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX  
- XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

## FORMATION

**DIPLOME** XXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXX  
Université ou école  
Sept. 20XX - Juin 20XX

**DIPLOME** XXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXX  
Université ou école  
Sept. 20XX - Juin 20XX

**DIPLOME** XXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXX  
Université ou école  
Sept. 20XX - Juin 20XX

## EXPERIENCE PROFESIONNELLE

**NOM DE L'ENTREPRISE – POSTE OCCUPÉ**  
Sept. 20XX - Mai 20XX | Ville  
Tâches réalisées

**NOM DE L'ENTREPRISE – POSTE OCCUPÉ**  
Sept. 20XX - Mai 20XX | Ville  
Tâches réalisées

**NOM DE L'ENTREPRISE – POSTE OCCUPÉ**  
Sept. 20XX - Mai 20XX | Ville  
Tâches réalisées

## LA LETTRE DE MOTIVATION

Si vous envoyez votre candidature par email, ce qui est souvent le cas, deux solutions s'offrent à vous :

- Vous pouvez taper votre lettre sur un traitement de texte, et la joindre tout comme vous le ferez pour votre CV. Le mail d'accompagnement sera alors très succinct, mais il doit malgré tout introduire votre candidature (vous pouvez par exemple mentionner l'annonce à laquelle vous répondez) et se terminer par une formule de politesse ;
- La deuxième option consiste à taper directement votre lettre dans le corps du mail. Cela est tout à fait acceptable, mais ne vous dispense pas des règles de mise en page. Faites des paragraphes bien distincts, sautez une ligne entre chacun d'eux, pour rendre la lecture plus fluide et agréable pour le recruteur.

Veillez à ne pas reprendre toutes les informations qui sont dans votre CV. La lettre de motivation doit être complémentaire.

Voici quelques conseils :

- Personnalisez à minima votre courrier pour chaque recruteur : la fonction copier/coller est certes très pratique, mais il est nécessaire de préciser pourquoi vous vous adressez à cette entreprise. Évitez les formules du type « En tant que leader dans votre secteur d'activité » vraiment trop surfaites et peu appréciées. Montrez que vous vous êtes renseigné sur l'entreprise, et expliquez pourquoi vous souhaitez préparer votre formation en alternance dans cette société
- Présentez le diplôme que vous allez préparer et démontrez que votre future formation est parfaitement en adéquation avec les besoins et spécificités de l'entreprise, que vous aurez pu identifier sur Internet, ou en les rencontrant lors d'un salon.

- Faites bien ressortir les compétences acquises ou expériences correspondant au poste convoité. C'est ainsi que vous vous démarquerez. Si vous répondez à une annonce, les qualités requises sont très certainement indiquées. Reprenez-les dans votre lettre en argumentant chaque fois que vous avez des éléments pour le faire.
- Sachez également lire entre les lignes : une offre avec la mention « véhicule apprécié » ne signifie pas qu'il faut impérativement avoir une voiture personnelle. Cela peut avoir plusieurs sens : peut-être les transports en commun pour accéder à l'entreprise ne sont-ils pas pratiques, auquel cas il faudra prévoir de vous lever tôt. Sur ce point, il est facile de se renseigner à l'avance. Peut-être est-ce simplement le permis de conduire qui est indispensable.
- Terminez en indiquant que vous vous tenez à la disposition du recruteur pour un entretien. Si vous recherchez un poste dans une autre région ou à l'étranger, les entretiens peuvent de plus en plus souvent se faire en visioconférence.
- Les formules de politesse : dans le corps d'un email, elles sont plus souples que dans un courrier joint, mais elles ne doivent cependant jamais être oubliées.

### ATTENTION !

Il va de soi que les fautes d'orthographe ne sont pas appréciées. Utilisez le correcteur d'orthographe de votre ordinateur, et faites relire votre lettre par un tiers si vous avez des problèmes de syntaxe.

## EXEMPLE DE LETTRE DE MOTIVATION

Enzo DUPONT

Adresse complète

06 60 00 00 00

Enzo.dupont@gmail.com

Raison sociale de l'entreprise

A l'attention de Mr.....

(ou Direction des Ressources humaines)

Objet : Contrat d'apprentissage

Adresse complète

(Ville), le (Date).

Madame, Monsieur,

Terminant d'ici quelques mois mon cursus en Licence professionnelle Finance à l'Université Toulouse 1, je souhaite poursuivre l'an prochain ma formation en alternance afin de préparer un Master en « Business development ». Ma candidature a d'ores et déjà été acceptée à l'IAE de Toulouse, et je recherche aujourd'hui une entreprise qui pourra m'accueillir à partir du mois de septembre (préciser le rythme d'alternance).

Mes stages en tant que (stages précédents similaires) dans la (ou les) Société(s) (précisez) m'ont permis de découvrir les différents aspects (précisez) d'un poste de (précisez). Ces missions que j'ai menées à bien précédemment témoignent de ma capacité d'adaptation rapide.

Désireux de me perfectionner et d'élargir mon domaine de compétences, j'ai choisi une formation en alternance pour mettre en pratique les nouvelles connaissances que je vais acquérir. A l'issue de ma formation, je souhaite travailler dans le secteur (précisez) ; aussi les missions en alternance que vous présentez sur votre site internet, et plus particulièrement les postes de (précisez) correspondent totalement à mon projet professionnel.

Rigoureux, sérieux, sociable et à l'écoute, je suis capable de m'intégrer rapidement à une équipe afin d'y travailler de façon organisée et efficace.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et pour fixer un rendez-vous à votre convenance.

Veuillez agréer, (Madame, Monsieur), l'expression de mes sincères salutations.

Signature

## 02 LES OFFRES PROPOSÉES PAR VOTRE ÉTABLISSEMENT

Beaucoup d'établissements proposant des formations en alternance ont un service dédié pour accompagner leurs futurs étudiants dans leur recherche d'employeur. Ils disposent d'un réseau de recruteurs qui accueillent régulièrement des élèves de l'école.

S'il en existe, comme cela est souvent le cas, cela peut constituer la meilleure piste. En effet, les entreprises qui auront envoyé des offres connaissent généralement bien la formation que vous allez préparer et votre profil aura toutes les chances de correspondre.

N'hésitez pas à les solliciter en leur exposant votre projet professionnel ; leur aide sera précieuse.

Si les offres sont diffusées sur le site de l'école, consultez-les régulièrement et déposez votre CV, si cette possibilité vous est offerte.

Enfin, des jobs datings sont parfois organisées. Il faut vous y rendre même si les entreprises présentes ne sont pas celles que vous visiez prioritairement. Lorsque les postes vous seront présentés, vous aurez peut-être une agréable surprise. Par ailleurs, cela vous permettra dans tous les cas de vous entraîner à l'entretien de recrutement.



# 03 LES AUTRES PISTES : INTERNET ET LES SALONS

Nous vous proposons une liste de sites sur lesquels vous allez trouver des postes en alternance, mais il en existe d'autres, spécialisés dans certains secteurs. Concernant les salons et job datings, beaucoup ont été organisés en virtuel depuis le début de la crise sanitaire.

## LES SITES INTERNET DE L'ALTERNANCE

Voici une liste de sites sur lesquels vous trouverez des conseils, mais aussi et surtout des offres pour postuler directement auprès des employeurs qui proposent des contrats en alternance.

### DES SITES GÉNÉRALISTES

[www.alternanceemploi.com](http://www.alternanceemploi.com)

Des offres de formation par région et domaine. Elles sont souvent présentées par des établissements, en précisant qui est l'entreprise d'accueil (Nike, ...).

<https://www.cidj.com/emploi-jobs-stages/jobs-etudiant-jobs-d-ete-alternance-consulter-les-offres>

Principalement des articles avec des conseils pour se faire recruter dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Des offres classées par type de mission, type de contrat (apprentissage ou professionnalisation) et région.

[www.en-alternance.com](http://www.en-alternance.com)

L'actualité et les salons de l'alternance, un annuaire des formations et également des offres. Elles sont nombreuses, plus de 6 800 en août 2020, mais proposées principalement par des organismes de formation. Il faut s'inscrire pour postuler.

<https://www.jobteaser.com/fr/job-offers>

Des présentations d'entreprises, des vidéos sur les métiers et des offres de contrats en alternance proposés notamment par de grandes entreprises (Chanel, Suez, Natixis, ...). Il faut s'inscrire pour postuler.

[www.indeed.fr](http://www.indeed.fr)

Une grande variété de postes. Environ 18 500 offres en alternance tous secteurs confondus en août 2020.

[www.iquesta.com](http://www.iquesta.com)

Une rubrique alternance sur ce site d'offres de jobs, de stages et d'emplois. Les offres sont proposées par des établissements de formation et des recruteurs. Il faut postuler directement sur le site. Vous pouvez aussi vous créer des alertes.

[www.studyrama.com](http://www.studyrama.com)

Plusieurs dossiers sur la formation en alternance, des informations sur les écoles, les CFA. Environ 480 offres en août 2020.

### QUELQUES SITES D'ENTREPRISES

[www.edf.fr/edf-recrute](http://www.edf.fr/edf-recrute)

En 2019, 6 000 alternants chez EDF tous niveaux confondus : présentation des différents métiers et des offres sur ce site.

<https://orange.jobs> et <https://orange.jobs/site/fr-apprentissage/index.htm>

En 2019, 3 500 alternants chez Orange et 2 000 recrutements en CDI d'ex-alternants prévus de 2019 à 2021. Un site entièrement dédié au recrutement en alternance avec des descriptifs de postes, le calendrier des recrutements et des vidéos de témoignages.

<https://www.lcl.fr/decouvrir-lcl/newsroom/atouts-lcl-recrutement>

Témoignages et présentation détaillée des offres et possibilité de déposer sa candidature sur le site.

<https://emploi.thalesgroup.com>

Des offres en alternance en hygiène et sécurité, R&D, management, gestion,.... Un filtre par type de contrat. 294 offres en alternance en août 2020.

[www.safran-group.com/fr/alternant-chez-safran](http://www.safran-group.com/fr/alternant-chez-safran)

Près de 6 000 stagiaires et alternants en 2019. Une rubrique dédiée à l'alternance dans l'espace « Talents ». Quand et comment postuler, le processus de recrutement et un accès aux offres en alternance.

## LES SALONS

C'est un lieu de rencontre privilégié pour échanger avec des recruteurs, bien comprendre ce qu'ils offrent et ce qu'ils attendent de vous. Chaque fois que vous en avez la possibilité, organisez-vous pour y aller, muni bien entendu de plusieurs CV.

Consultez au préalable la liste des exposants et renseignez-vous sur les sociétés qui recrutent des alternants. Vous gagnerez doublement du temps : en ne faisant pas la queue sur les stands de sociétés qui n'ont rien à proposer dans votre domaine, et en vous montrant avisé auprès des recruteurs qui vous intéressent.

Dans le cadre de la crise liée au Covid-19, les salons digitaux se sont développés. Pour les manifestations de 2021, informez-vous sur les sites des organisateurs pour prendre connaissance des conditions dans lesquelles auront lieu ces manifestations, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Pour les salons on-line, il est souvent nécessaire de déposer son CV au préalable sur internet. Pensez-y !

## CALENDRIER DES SALONS 2020-2021

### Le Forum alternance IDF : forum digital

[www.forum-alternance.fr](http://www.forum-alternance.fr)

- 21 au 25 septembre 2020
- Préinscriptions le 07 septembre – diffusion des offres à partir du 17 septembre

### Les salons alternance de l'Etudiant

Voici les dates prévues pour l'année 2021

- 09 janvier 2021 : Nantes
- 15 et 16 janvier 2021 : Paris
- 23 janvier 2021 : Grenoble

### Les salons Studyrama Sup'Alternance

- 13 mars 2021 : Paris



# 04 L'ENTRETIEN D'EMBAUCHE

Peut-être avez-vous déjà passé des entretiens pour des jobs étudiants et des stages ? Si vous en avez tiré de premiers enseignements, mettez-les à profit. Le principe est le même ; il faudra simplement démontrer que vous connaissez bien la formation que vous allez intégrer.

## L'ENTRETIEN INDIVIDUEL EN FACE-À-FACE

Le travail de préparation de votre lettre et de votre CV, et le bon choix des destinataires vous ont permis de décrocher votre premier entretien : Bravo ! Pour continuer à mettre toutes les chances de votre côté, trois points minimum sont à respecter :

### ÊTRE PONCTUEL

Inutile d'arriver vingt ou trente minutes à l'avance, on pourrait en déduire que vous êtes d'une nature anxieuse. Si vous arrivez très tôt, allez boire un café à côté en attendant, mais ne soyez cependant pas en retard.

### AVOIR UNE PRÉSENTATION CORRECTE ET ADAPTÉE AU POSTE

Il n'est pas toujours nécessaire d'être en costume, mais cela sera apprécié dans le secteur bancaire, par exemple. Ayez à l'esprit que retirer son percing pour un entretien de recrutement ne signifie pas renier sa personnalité, mais faire preuve de capacités d'adaptation, et ne pas se fermer des portes. Il s'agit simplement de ne pas être décalé avec l'image de l'entreprise et du secteur que vous allez représenter.

### APPORTER LES PIÈCES DEMANDÉES

Il vous sera souvent demandé d'apporter votre numéro de Sécurité sociale. Ayez également avec vous un exemplaire de votre CV (de préférence avec une photo), une copie de votre carte d'identité, de votre carte d'étudiant, et le proforma du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation donné par votre établissement, selon la formation choisie.

L'entretien individuel est la forme la plus souvent utilisée pour une embauche en alternance. Attendez pour vous asseoir que l'on vous y invite. Sachez être à l'écoute, et éventuellement prenez des notes. Soyez souriant sans en faire de trop ; cela sera d'autant plus important s'il s'agit d'un poste en contact avec le public.

## PRÉPAREZ-VOUS

Vous avez pris soin de vous renseigner sur l'entreprise. Répondez de façon simple et claire aux questions en bannissant toute expression familière. Ayez préparé des réponses aux questions classiques du type « pourquoi souhaitez-vous préparer votre formation en alternance dans notre société ? » « Quelles qualités avez-vous pour mener à bien votre formation ? ».

## MONTREZ VOTRE MOTIVATION. SOYEZ ATTENTIF ET RÉACTIF

Le rythme de l'alternance est soutenu : indiquez que vous y êtes préparé, et sachez décrire le fractionnement des périodes prévu par votre établissement.

Présentez votre projet professionnel, et démontrez que le choix de cette formation va vous permettre de le mener à bien.

Attendez-vous aussi à ce que l'on vous demande indirectement de reformuler le contenu du poste qui vous a été présenté ; c'est une manière de s'assurer que vous avez bien compris ce dont il s'agit.

Enfin, il est conseillé de préparer quelques questions, car il vous est fréquemment proposé d'en exprimer à la fin de l'entretien. Si aucune de vos interrogations n'a été laissée en suspens, vous pouvez tout simplement indiquer « vous avez répondu à toutes mes questions, je vous remercie. C'était très clair ».

## L'ENTRETIEN À DISTANCE

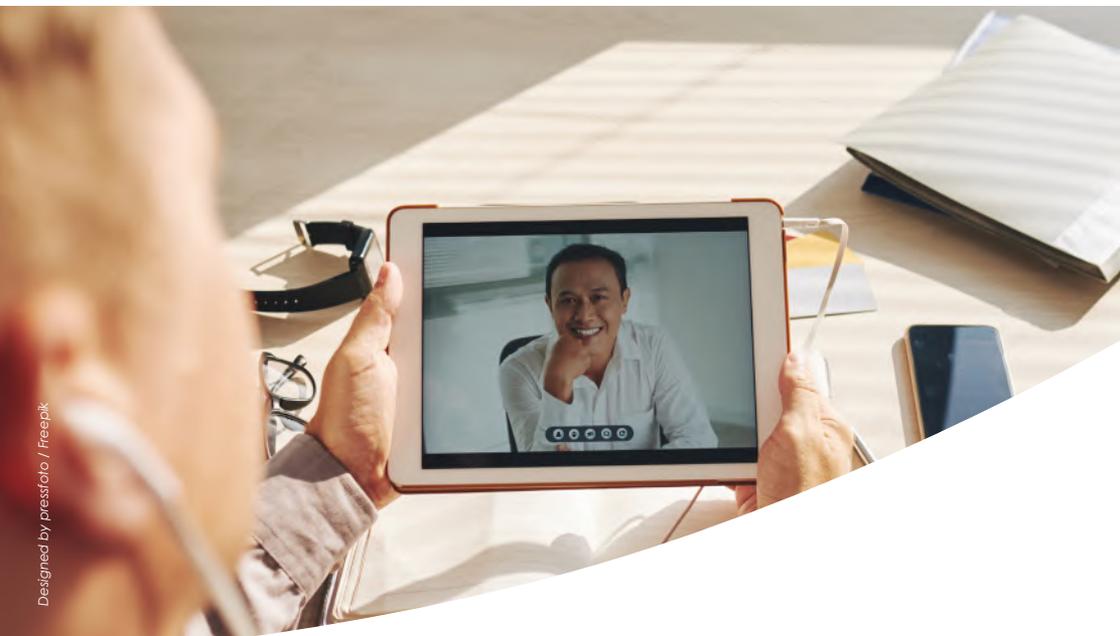
On vous proposera peut-être un entretien en visio-conférence. Cette pratique précédemment utilisée plutôt pour les missions à l'étranger, est de plus en plus répandue depuis la crise sanitaire liée au Covid-19.

## PRÉPAREZ-VOUS DE LA MÊME MANIÈRE

Votre présentation doit être aussi soignée que s'il s'agissait d'une rencontre en face-à-face. Et bien entendu, il est nécessaire d'avoir réuni des informations sur l'entreprise et sur le poste. Vous pouvez avoir quelques documents à portée de main pour vous remémorer certaines informations, mais veillez à ne pas « décrocher » pendant l'entrevue pour les consulter.

## CHOISISSEZ L'ENDROIT OÙ VOUS ALLEZ VOUS INSTALLER

C'est un élément qui apportera une information supplémentaire sur votre personnalité. Choisissez de préférence un fond clair. Évitez que l'on voit une pièce désordonnée, et surtout, assurez-vous qu'il n'y aura pas de bruit autour de vous lors de cet échange téléphonique. Si vous vivez en colocation, prévenez vos colocataires pour qu'ils ne fassent pas irruption dans la pièce où vous vous trouvez à ce moment-là.





la protection sociale des étudiants

# ASSURANCE HABITATION

## Une petite fuite ?

## La SMERRA vous assure !

DÉPANNAGE | ASSISTANCE | 7J/7 ET 24H/24

Envoi immédiat de votre attestation

### Adhésion et informations :



**smerra.fr**  
04 28 29 41 24

du lundi au vendredi  
de 9h à 18h, numéro non surtaxé



SMERRA : MUTUELLE N° SIREN 775 648 256 SOUMISE AUX DISPOSITIONS DU LIVRE II DU CODE DE LA MUTUALITÉ  
Les contrats d'assurance sont souscrits par l'intermédiaire de Sem Assur : SARL de courtage d'assurances au capital de 182.938€ immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 028 998 - R.C.S. Lyon 390 191 799 - Code APE 6622Z. Garantie financière et d'assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du code des assurances.  
Siège social : 43 rue Jaboulay, 69007 Lyon.

Création : www.antidotcommunication.com - Crédit photos : Zastolskiy Victor - Mygate





la protection sociale des étudiants

# COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

## Un petit problème de vue ?

## La SMERRA vous rembourse !

OPTIQUE | DENTAIRE | HOSPITALISATION

Envoi immédiat de votre attestation

**Adhésion et informations :**



**smerra.fr**  
**04 28 29 41 24**

*du lundi au vendredi*  
*de 9h à 18h, numéro non surtaxé*



SMERRA : MUTUELLE N° SIREN 775 648 256 SOUMISE AUX DISPOSITIONS DU LIVRE II DU CODE DE LA MUTUALITÉ  
Les contrats d'assurance sont souscrits par l'intermédiaire de Sem Assur : SARL de courtage d'assurances au capital de 182.938€  
immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 028 998 - R.C.S. Lyon 390 191 799 - Code APE 6622Z. Garantie financière et d'assurance de  
responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du code des assurances.  
Siège social : 43 rue Jaboulay, 69007 Lyon.

Création : www.antidotcommunication.com - Crédit photos : Wayhome Studio - David Pino Photograph

